

Réglementation sportive 2017

Réglementation générale3
Championnats de France d'aviron indoor J18, sénior, vétérans, handi-aviron et aviron adapté6
<i>Samedi 04 février 2017</i> <i>Stade Charléty – Paris</i>	
Têtes de rivière de zone7
<i>Dimanche 12 mars 2017</i>	
Épreuves qualificatives de zone pour les Championnats de France bateaux courts J18, sénior et handi-aviron et pour le Critérium aviron adapté8
<i>Samedi 01 et dimanche 02 avril 2017</i>	
Championnat de France bateaux courts handi-aviron et Critérium aviron adapté9
<i>Vendredi 14 et samedi 15 avril 2017</i> <i>Cazaubon</i>	
Championnats de France bateaux courts J18 et sénior10
<i>Vendredi 14 au dimanche 16 avril 2017</i> <i>Cazaubon</i>	
Coupe de France MAIF11
<i>Samedi 29 et dimanche 30 avril 2017</i> <i>Brive-la-Gaillarde</i>	
Championnats de ligue jeune12
<i>Avril/mai 2017</i>	
Championnat de France UNSS Collèges et Lycées13
<i>Samedi 20 et dimanche 21 mai 2017</i> <i>Gérardmer</i>	
Championnat de France FFSU14
<i>Samedi 20 et dimanche 21 mai 2017</i> <i>Gérardmer</i>	
Championnat de France sénior bateaux longs et Critérium national sénior bateaux longs15
<i>Samedi 03 et dimanche 04 juin 2017</i> <i>Bourges</i>	
Championnats de zone jeune16
<i>Samedi 10 et dimanche 11 juin 2017</i>	
Championnats de zone junior (J16 et J18 bateaux longs)17
<i>Samedi 10 et dimanche 11 juin 2017</i>	
Championnats de France d'aviron de mer J18 et sénior18
<i>Vendredi 16 et samedi 17 juin 2017</i> <i>Marseille</i>	
Championnat national jeune et Championnat de France vétérans19
<i>Samedi 24 et dimanche 25 juin 2017</i> <i>Vichy</i>	
Championnats de France junior (J16 et J18 bateaux longs) et sénior moins de 23 ans20
<i>Vendredi 07 au dimanche 09 juillet 2017</i> <i>Libourne</i>	
Critérium national handi-aviron et aviron adapté21
<i>Samedi 07 octobre 2017</i> <i>Mantes-la-Jolie</i>	
Championnat de France sénior sprint et Critérium national sénior sprint22
<i>Samedi 07 et dimanche 08 octobre 2017</i> <i>Mantes-la-Jolie</i>	
Systèmes de qualification et grilles de progression23
Classement performance des clubs30
Classement mer des clubs31
Classement Coupe de France MAIF31
Classement des clubs handi-aviron et aviron adapté32
Classement jeune33
Récapitulatif de la réglementation aviron et handicaps34
Tableau récapitulatif des manifestations et des épreuves35
Récapitulatif des possibilités de participation aux épreuves nationales36
Calendrier récapitulatif des inscriptions aux manifestations nationales 201737

CE QUI CHANGE EN 2017

Quotas de qualification aux championnats de France bateaux courts

Des quotas spécifiques sont attribués aux championnats de France bateaux courts, calculés sur les résultats des finales des années précédentes.

Coupe de France MAIF

Les ligues peuvent engager le nombre d'équipes qu'elles souhaitent dans chacune des épreuves de la Coupe de France

Championnat de France -de 23 ans

Un championnat de France moins de 23 ans en F2x, H2x, F4- et H4- est ajouté au programme des championnats J16 et J18 bateaux longs.

Système de qualification et grilles de progression

Le système de qualification et les grilles de progression ont été modifiés pour certains championnats.

Championnats de ligue et de zone Jeune

Championnat National jeune

Des championnats de ligue jeune en 1xJ12/J13/J14 et en 2xJ14 H & F sont mis en place en 2017. Ces championnats sont qualificatifs pour des championnats de zone en 1xJ13/J14 et en 2xJ14 H & F.

Un championnat national jeune est mis en place en 2017. Ce championnat remplace le Championnat de France J14. Les modalités de participation figurent sur les pages concernées.

Championnat de France bateaux courts handi-aviron

En 2-LTA, une rameuse handi ne peut être associée à un guide homme.

Critérium national aviron adapté

L'épreuve SH4Yx/+LTA-ID est une épreuve masculine à laquelle peuvent participer des femmes comme permis par le code des régates

Grille de progression des Championnats de France senior bateaux longs, Critérium national senior bateaux longs

Création d'un système de qualification avec 5 séries qualificatives pour les épreuves comprenant de 25 à 30 participants, comme mis en place en 2016 pour les championnats de France vétérans.

GÉNÉRALITÉS

1. OBJET, COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DES ZONES SPORTIVES

Objet

Les zones sportives sont constituées pour désigner les équipages qualifiés pour les championnats de France, dans la limite des quotas annuels dont elles disposent.

Composition

Les zones sportives sont des groupements de plusieurs ligues, définis par la FFA. Elles se composent ainsi :

- *Zone Nord-Est*: Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine, Nord Pas-de-Calais, Picardie.
- *Zone Nord-Ouest*: Bretagne, Centre, Guyane, Île-de-France, Basse-Normandie, Haute-Normandie, Pays de la Loire.
- *Zone Sud-Est*: Auvergne, Bourgogne, Corse, Côte-d'Azur, Franche-Comté, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes, Rhône-Alpes.
- *Zone Sud-Ouest*: Aquitaine, Guadeloupe, Limousin, Martinique, Midi-Pyrénées, Poitou-Charente.



Fonctionnement

Les présidents des ligues composant la zone, accompagnés de leur responsable sportif se réunissent au moins une fois par an avant le début de la saison sportive pour déterminer les modalités de qualifications pour les championnats de France. Celles-ci devront être transmises à la fédération pour approbation.

À l'occasion de cette réunion, les présidents des ligues définissent en commun les moyens annuels nécessaires au fonctionnement de la zone. Ils désignent un coordonnateur de zone qui sera la personne référente auprès de la FFA. Un cadre technique référent de zone sera aussi désigné annuellement par le directeur technique national.

2. RÉPARTITION DES QUALIFIÉS PAR ZONE

Pour les Championnats de France bateaux courts J18 et sénior, J16, J18 bateaux longs et sénior moins de 23 ans, le nombre de qualifiés par zone est fonction de la performance sportive de la zone.

Les Championnats de France J18 bateaux longs et moins de 23 ans sont courus avec 18 engagés maximum. Si le nombre d'engagés est supérieur à 18, seules les zones dont le quota est dépassé doivent organiser une épreuve qualificative.

Catégories	J18 et sénior bateaux courts		J16	J18 bateaux longs et sénior -23 ans
	24	18		
Total de qualifiés	24	18	24	18
Nord Est	4	3	4	3
Nord Ouest	7	5	7	5
Sud Est	9	7	9	7
Sud Ouest	4	3	4	3

En cas de quotas non remplis dans une épreuve, les places disponibles sont attribuées, dans la limite d'une place par zone, dans l'ordre préférentiel suivant en 2017 :

Pour les J18 et sénior bateaux courts :

- 24 qualifiés : Nord-Est, Sud-Ouest, Sud-Est, Nord-Ouest
- 18 qualifiés : Nord-Est, Sud-Ouest, Nord-Ouest, Sud-Est

Pour les J16 et J18 bateaux longs et sénior -23 ans :

- 24 qualifiés : Nord-Est, Nord-Ouest, Sud-Est, Sud-Ouest
- 18 qualifiés : Nord-Ouest, Nord-Est, Sud-Ouest, Sud-Est

3. CODE DES RÉGATES FFA

Catégorie poids léger :

- Femme sénior : 59 kg maximum – *moyenne d'un équipage : 57 kg*
- Homme sénior : 72,5 kg maximum – *moyenne d'un équipage : 70 kg*

4. ENGAGEMENTS

Les engagements aux compétitions nationales et internationales en France sont faits sur l'Intranet fédéral.

4-1. Équipes homogènes de club

Un équipage homogène de club comprend uniquement des rameurs et barreaux licenciés dans le même club. L'engagement est fait par le club concerné.

4-2. Équipes départementales ou équipes mixtes de clubs du même département

L'engagement est fait par le comité départemental concerné.

Seul le comité départemental possède le code de contrôle pour engager des équipes mixtes de ses clubs.

4-3. Équipes de ligues ou équipes mixtes de clubs de la même ligue

L'engagement est fait par la ligue concernée.

Seule la ligue possède le code de contrôle pour engager des équipes mixtes de ses clubs.

4-4. Équipes composées d'athlètes de différentes ligues

L'engagement est fait par la FFA sur demande écrite des clubs concernés.

Seule la FFA possède le code de contrôle pour engager des équipes mixtes de clubs de différentes ligues.

Faire parvenir à la FFA avant la date de clôture les engagements en précisant bien pour chaque rameur son club et son numéro de licence.

4-5. Il ne pourra être enregistré aucun engagement

- Ne comprenant pas la totalité de la composition de l'équipage ;
- De compétiteurs sans certificat médical de non contre-indication à la pratique en compétition ;

- De rameurs J15 et J16 participant aux Championnats de France dans les catégories J17, J18 et sénior sans visite médicale spécifique d'aptitude ;
- De rameurs participant au Championnat national jeune et au Championnat de France J16 dont le brevet d'aviron Or, validé par un éducateur de club, n'aura pas été enregistré.

4-6. Droits d'engagement

Des droits d'engagement au Championnat national jeune, aux championnats de France et aux critères nationaux de la FFA sont perçus selon le barème suivant :

Bateaux	Droits d'engagement
1x	20 €
2x, 2-, 2+	30 €
4x, 4x+, 4-, 4+	50 €
8+, 8x+	80 €

Ce barème ne s'applique pas au championnat Indoor.

Ces droits sont prélevés sur le compte licences du club.

4-7. Rameurs qui, lors de la saison précédente, n'étaient pas licenciés et ont été sélectionnés dans un pays étranger pour participer aux Jeux Olympiques ou Paralympiques ou aux Championnats du Monde junior, sénior ou moins de 23 ans ou aux Championnats d'Europe junior ou sénior.

Ces rameurs ne peuvent être engagés à un championnat de France ou à un critérium national que s'ils appartiennent à un club n'ayant pas déjà licencié une personne mutant au cours de la présente saison et ayant été sélectionnée la saison précédente pour participer aux Jeux Olympiques ou Paralympiques ou aux Championnats du Monde junior, sénior ou moins de 23 ans ou aux Championnats d'Europe junior ou sénior.

Cette possibilité est limitée à un rameur par an et par club.

4-8. Consultation des engagements

Les engagements aux différentes épreuves peuvent être consultés sur avironfrance.fr deux heures après la clôture des inscriptions.

Ces inscriptions sont soumises à l'éligibilité des rameurs et barreaux.

5. RÈGLEMENT DES CHAMPIONNATS ET CRITÉRIUMS

Extrait de l'annexe 10 du règlement intérieur de la FFA

Article 3 : Licence

Tous les compétiteurs doivent être titulaires d'une licence A. L'année figurant sur cette licence doit correspondre au millésime du championnat ou du critérium. Lorsque la date d'un championnat ou d'un critérium est postérieure au 30 septembre, la durée de validité de la licence est prolongée jusqu'à cette date.

Les rameurs et les rameuses des catégories J15 et J16 ne sont autorisés à participer aux championnats de France et aux critères nationaux dans les catégories J17, J18 et sénior qu'après une visite médicale spécifique d'aptitude consistant en un examen clinique complet par un médecin du sport et des radios du rachis, datant de moins d'un an.

Les compétiteurs des catégories J17, J18 et sénior non titulaires d'une licence A ou U le 31 mars de l'année du championnat ou du critérium sont interdits de participation. Ils peuvent néanmoins être autorisés à participer mais, dans ce cas, l'association concernée est :

- Privée de tous les points sportifs qu'elle aurait pu acquérir au

cours du critérium national ou de la journée du championnat de France de la catégorie d'âge concernée, dans le cadre du classement des clubs visé à l'article 9 ;

- Redevable, par équipage concerné, d'une amende de 50 points payée à la fédération avant l'ouverture de l'épreuve qualificative de la journée du championnat de France de la catégorie d'âge concernée ou du critérium.

Toutes les dispositions de cet article s'appliquent également aux éventuelles épreuves qualificatives des championnats ou critères.

Article 4 : Mutation

Les compétiteurs ayant demandé leur mutation après le 31 décembre de l'année précédant le championnat ou le critérium sont interdits de participation à celui-ci avec leur nouvelle association : la date d'envoi de la lettre recommandée de demande de mutation est seule considérée pour apprécier le respect de cette limite.

Certains cas exceptionnels peuvent cependant être examinés par le bureau de la fédération sur présentation par l'association accueillante d'un dossier comprenant :

- La demande de mutation de l'intéressé ;
- L'accord explicite de l'association quittée ;
- Les raisons détaillées de la demande de mutation tardive avec pièces justificatives.

Article 5 : Nationalité

Les équipages ne peuvent pas comprendre plus de 25 % de rameurs (ou rameuses) n'ayant pas la nationalité française, excepté les équipages à deux rameurs (ou rameuses) concourant dans les catégories jeune ou junior pour lesquels ce pourcentage est porté à 50 %.

La présentation d'un certificat de scolarité de l'année en cours délivré par un établissement situé en France est obligatoire pour les rameurs (et rameuses) n'ayant pas la nationalité française et concourant dans les catégories jeune, J15 ou J16.

Les dispositions ci-dessus s'appliquent également aux éventuelles épreuves qualificatives des championnats ou critères.

Article 7 : Engagements (ou modifications d'engagements) hors délai

En cas d'engagements ou de modifications au-delà du délai fixé par l'avant-programme prévisionnel visé à l'article 6, les équipages concernés peuvent être autorisés à participer mais, dans ce cas, l'association concernée est :

- Privée de tous les points sportifs qu'elle aurait pu acquérir au cours du critérium national ou de la journée du championnat de France de la catégorie d'âge concernée, dans le cadre du classement des clubs visé à l'article 9 ;
- Redevable, par équipage concerné, d'une amende de 50 points (1 point = 1,50 €) payée à la fédération avant l'ouverture de l'épreuve qualificative du critérium ou de la journée du championnat de France de la catégorie d'âge concernée.

Modalités d'application : les demandes d'engagements (ou modifications d'engagements) hors délai et de rameurs non licenciés au 31 mars doivent être faites par écrit auprès de la FFA au plus tard 24 heures avant la date et l'heure de consultation de l'ordre des départs de l'épreuve concernée.

6. FORFAITS

Avant la clôture des inscriptions : sur l'Intranet fédéral.

Après la clôture des inscriptions : les clubs doivent annoncer les forfaits et en indiquer les motifs à la réunion des délégués.

Si les motifs invoqués ne sont pas reconnus valables, une pénalité de 20 points (1 point = 1,50 €) sera appliquée au club.

7. ASSURANCES

Les clubs doivent prendre la couverture indispensable des risques matériels. En cas d'accident, une déclaration sera faite immédiatement au président du jury qui fera signer le procès-verbal de régates correspondant par les clubs impliqués et le transmettra à la FFA. La déclaration du sinistre est à faire obligatoirement par les clubs concernés à leur compagnie d'assurance respective.

En aucun cas, la responsabilité de la FFA ne pourra être recherchée.

8. NUMÉROS

Les numéros des bateaux pour les parcours contre la montre sont fournis par la FFA.

Pour les courses en ligne, les clubs ont l'obligation de se munir du nombre de jeux de numéros nécessaires pour identifier tous leurs bateaux.

Les numéros d'identification nationale des bateaux mer sont à renseigner lors des inscriptions sur l'Intranet fédéral.

CHAMPIONNATS DE FRANCE D'AVIRON INDOOR

J18, SÉNIOR, VÉTÉRAN, ET HANDI-AVIRON



SAMEDI 04 FÉVRIER 2017 STADE CHARLÉTY – PARIS

1. CALENDRIER

- Mercredi 23 novembre 08h00 ouverture des inscriptions sur www.aviron-indoor.fr
- Lundi 09 janvier 12h00 clôture des inscriptions. Réception des chèques à la FFA le mercredi 11 janvier au plus tard.

2. ÉPREUVES

VÉTÉRAN – distance de course : 2 000 m			26	HS70	homme de 70 ans et plus
1	FS30-39	femme de 30 à 39 ans	27	FS70 PL	femme de 70 ans et plus poids léger
2	HS30-39	homme de 30 à 39 ans	28	HS70 PL	homme de 70 ans et plus poids léger
3	FS30-39 PL	femme de 30 à 39 ans poids léger	SÉNIOR – distance de course : 2 000 m		
4	HS30-39 PL	homme de 30 à 39 ans poids léger	29	FS	femme sénior
5	FS40-49	femme de 40 à 49 ans	30	FSPL	femme sénior poids léger
6	HS40-49	homme de 40 à 49 ans	31	HS	homme sénior
7	FS40-49 PL	femme de 40 à 49 ans poids léger	32	HSPL	homme sénior poids léger
8	HS40-49 PL	homme de 40 à 49 ans poids léger	J18 – distance de course : 2 000 m		
9	FS50-54	femme de 50 à 54 ans	33	FJ18	femme junior
10	HS50-54	homme de 50 à 54 ans	34	HJ18	homme junior
11	FS50-54 PL	femme de 50 à 54 ans poids léger	SÉNIOR – handi-aviron – distance de course : 1 000 m		
12	HS50-54 PL	homme de 50 à 54 ans poids léger	35	FS AS	femme sénior bras et épaules
13	FS55-59	femme de 55 à 59 ans	36	HS AS	homme sénior bras et épaules
14	HS55-59	homme de 55 à 59 ans	37	FS TA	femme sénior tronc et bras
15	FS55-59 PL	femme de 55 à 59 ans poids léger	38	HS TA	homme sénior tronc et bras
16	HS55-59 PL	homme de 55 à 59 ans poids léger	39	FS LTA PD-VI	femme sénior jambes, tronc et bras
17	FS60-64	femme de 60 à 64 ans	40	HS LTA PD-VI	homme sénior jambes, tronc et bras
18	HS60-64	homme de 60 à 64 ans	SÉNIOR MIXTE PAR ÉQUIPE – relais 2 femmes et 2 hommes – distance de course : 2 000 m par équipes (500 m par équipier)		
19	FS60-64 PL	femme de 60 à 64 ans poids léger	41	MS-4	2 femmes et 2 hommes sénior
20	HS60-64 PL	homme de 60 à 64 ans poids léger	42	MS40-4	2 femmes et 2 hommes de 40 ans et plus
21	FS65-69	femme de 65 à 69 ans			
22	HS65-69	homme de 65 à 69 ans			
23	FS65-69 PL	femme de 65 à 69 ans poids léger			
24	HS65-69 PL	homme de 65 à 69 ans poids léger			
25	FS70	femme de 70 ans et plus			

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Réglementation

Le championnat de France d'aviron indoor se déroule en conformité avec le code des compétitions d'aviron indoor (annexe 7.3 du règlement intérieur de la FFA).

Participation

Le championnat de France d'aviron indoor est ouvert aux rameurs français titulaires d'une licence A, I ou BF 2017. Dans les épreuves par équipe, réservées aux licenciés en club, la participation des étrangers est limitée à 25%. Des courses dites « Open » sont accessibles aux non-licenciés français ou étrangers dans toutes les catégories des Championnats de France et en aviron adapté.

A également lieu lors de cet événement, le championnat d'Europe pour les catégories FS, HS, FSPL, HSPL et FSAS, HSAS, FSTA, HSTA, FSLTA PD-VI et HSLTA PD-VI. Les championnats de France UNSS et la Coupe de France FFSU se dérouleront le vendredi 03 janvier de 13h30 à 17h30.

Engagements

Les engagements sont à faire sur www.aviron-indoor.fr

La liste des engagés ayant réglé leur droit d'engagement est accessible à tout moment sur ce site.

Un droit d'engagement pour les championnats de France est de 12 € pour les courses individuelles et de 40 € pour les courses par équipe (modalités de paiement sur le site aviron-indoor.fr).

Distance de parcours

- 2 000 mètres pour les épreuves J18, sénior, sénior mixte et sénior 30 ans et plus ;
- 1 000 mètres pour les épreuves handi-aviron et aviron adapté.

Lieu

Stade Charléty - 99 Boulevard Kellermann, 75013 PARIS - RER B Cité Universitaire

Rameurs poids léger

Code des compétitions d'aviron indoor : Femme 61,5 kg maximum / Homme 75 kg maximum.

Handi-aviron

Voir le récapitulatif en dernière page.

Une session de classification aura lieu sur place le vendredi 03 février 2017 avec rendez-vous préalable auprès de la FFA.

Renseignements

Il n'y a pas de réunion de délégués. À leur arrivée, les participants se présentent à l'accueil de la manifestation pour obtenir leur fiche individuelle de course et vérifier les informations.

Pour tout renseignement sur le championnat de France et les modalités d'inscription et de participation consultez le site internet

www.aviron-indoor.fr ou contactez par téléphone le 01 45 14 26 40 ou écrivez à contact@avironfrance.fr

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les plages horaires sont données à titre indicatif.

- Samedi 04 février de 8h30 à 12h00 J16 (hors championnats) et vétérans
- de 12h00 à 14h30 séniors, J18, handi-aviron et aviron adapté
- de 15h00 à 16h30 500m
- de 16h30 à 18h00 Relais

Les horaires précis des courses seront définis en fonction du nombre d'engagés.

Ils seront disponibles le vendredi 20 janvier 2017 au plus tard sur www.aviron-indoor.fr

DIMANCHE 12 MARS 2017

1. CALENDRIER

- Lundi 20 février 08h00 ouverture des inscriptions sur l'intranet fédéral
- Vendredi 3 mars 14h00 clôture des inscriptions
- 16h00 consultation des inscriptions sur avironfrance.fr

2. ÉPREUVES

J18 – distance de course : 6 000 m		SÉNIOR – handi-aviron et aviron adapté – distance de course : 3 000 m	
1	J18F2- 2 rameuses en pointe sans barreur	12	SF1X AS 1 rameuse en couple bras-épaules (flotteurs obligatoires)
2	J18H2- 2 rameurs en pointe sans barreur	13	SH1X AS 1 rameur en couple bras-épaules (flotteurs obligatoires)
3	J18F1X 1 rameuse en couple	14	SF1X TA 1 rameuse en couple tronc-bras (flotteurs facultatifs)
4	J18H1X 1 rameur en couple	15	SH1X TA 1 rameur en couple tronc-bras (flotteurs facultatifs)
SÉNIOR – distance de course : 6 000 m		16	SF1x LTA-ID 1 rameuse en couple aviron adapté (embarcation libre)
5	SF2- 2 rameuses en pointe sans barreur	17	SH1x LTA-ID 1 rameur en couple aviron adapté (embarcation libre)
6	SH2-PL 2 rameurs en pointe sans barreur poids léger	SÉNIOR – handi-aviron – distance de course : 6 000 m	
7	SH2- 2 rameurs en pointe sans barreur	18	SF2- LTA-PD-VI 2 en pointe sans barreur jambes-tronc-bras
8	SF1XPL 1 rameuse en couple poids léger		1 rameuse handi et 1 guide (homme ou femme valide)
9	SH1XPL 1 rameur en couple poids léger	19	SH2- LTA-PD-VI 2 en pointe sans barreur jambes-tronc-bras
10	SF1X 1 rameuse en couple		1 rameur handi et 1 guide (homme ou femme valide)
11	SH1X 1 rameur en couple	20	SF1x LTA-PD 1 rameuse en couple jambes-tronc-bras (embarcation libre)
		21	SH1x LTA-PD 1 rameur en couple jambes-tronc-bras (embarcation libre)

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les épreuves des têtes de rivière de zone sont ouvertes aux équipages homogènes de club et aux équipages mixtes de clubs dans les épreuves en deux sans barreur.

Engagements

Les engagements aux têtes de rivière de zone sont faits sur l'intranet fédéral par les clubs et par les comités départementaux, les ligues ou la FFA dans le cas des mixtes de clubs.

Les engagements de chaque zone sont indépendants.

À la clôture des engagements, ceux-ci sont envoyés par la FFA aux responsables de zone.

Les équipages SF2- LTA-PD-VI avec un guide homme doivent être engagés en SH2- LTA-PD-VI. Ces équipages seront replacés dans leur épreuve officielle par la FFA après clôture des engagements.

Distance de parcours

La distance du parcours contre la montre est de :

- 6 000 mètres pour les épreuves J18 et sénior ;
- 6 000 mètres pour les épreuves en deux sans barreur LTA et en skiff LTA ;
- 3 000 mètres pour les épreuves en skiff AS, TA et LTA-ID.

Lieux

Une tête de rivière labellisée par la FFA est organisée par chacune des quatre zones :

- Zone Nord-Est : Mulhouse
- Zone Nord-Ouest : Caen
- Zone Sud-Est : Marignane
- Zone Sud-Ouest : Sainte-Livrade

Rameurs poids léger

Lors des têtes de rivière de zone, seul le poids individuel est limité.

Il doit être de 73 kg maximum chez les hommes et de 59,5 kg maximum chez les femmes.

Rameurs handi-aviron et aviron adapté

Voir le récapitulatif de la réglementation aviron et handicapés en page 33.

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

L'ordre des épreuves est à respecter impérativement pour les épreuves J18 et sénior.

Les programmes des têtes de rivière de zone sont envoyés aux clubs par les organisateurs.

Les résultats sont retournés selon le modèle fourni par la FFA.

ÉPREUVES QUALIFICATIVES DE ZONE POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE BATEAUX COURTS J18, SÉNIOR ET HANDI-AVIRON ET POUR LE CRITÉRIUM AVIRON ADAPTÉ



DIMANCHE 02 AVRIL 2017

1. CALENDRIER

- Lundi 13 mars 08h00 ouverture des inscriptions sur l'intranet fédéral
- Vendredi 24 mars 14h00 clôture des inscriptions
- 16h00 consultation des inscriptions sur avironfrance.fr
- Mardi 4 avril 16h00 retour à la FFA de la liste des bateaux qualifiés de la zone

2. ÉPREUVES

J18 – distance de course: 2 000 m			SÉNIOR – distance de course: 2 000 m		
1	J18F2-	2 rameuses en pointe sans barreur	5	SF2-	2 rameuses en pointe sans barreur
2	J18H2-	2 rameurs en pointe sans barreur	6	SH2- PL	2 rameurs en pointe sans barreur poids léger
3	J18F1x	1 rameuse en couple	7	SH2-	2 rameurs en pointe sans barreur
4	J18H1x	1 rameur en couple	8	SF1x PL	1 rameuse en couple poids léger
			9	SH1x PL	1 rameur en couple poids léger
			10	SF1x	1 rameuse en couple
			11	SH1x	1 rameur en couple
HANDI AVIRON et AVIRON ADAPTÉ – distance de course: 1 000 m					
12	SF1x LTA-PD	1 rameuse en couple jambes, tronc et bras		(Embarcation libre)	
13	SH1x LTA-PD	1 rameur en couple jambes, tronc et bras		(Embarcation libre)	
14	SF2- LTA-PD-VI	2 en pointe jambes, tronc et bras		1 rameuse handi et 1 guide (femme valide)	
15	SH2- LTA-PD-VI	2 en pointe jambes, tronc et bras		1 rameur handi et 1 guide (homme ou femme valide)	
16	SF1x AS	1 rameuse en couple bras et épaules		(Bateau FISA - fauteuil - flotteurs obligatoires)	
17	SH1x AS	1 rameur en couple bras et épaules		(Bateau FISA - fauteuil - flotteurs obligatoires)	
18	SF1x TA	1 rameuse en couple tronc et bras		(Bateau FISA - assise fixe - flotteurs facultatifs)	
19	SH1x TA	1 rameur en couple tronc et bras		(Bateau FISA - assise fixe - flotteurs facultatifs)	
20	SF1x LTA-ID	1 rameuse en couple - aviron adapté		(Embarcation libre)	
21	SH1x LTA-ID	1 rameur en couple - aviron adapté		(Embarcation libre)	

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les épreuves qualificatives pour les championnats de France bateaux courts sont ouvertes aux équipages homogènes de club et aux équipages mixtes de clubs dans les épreuves en deux sans barreur.

Les équipages engagés doivent courir dans la zone d'appartenance de leurs clubs. Les équipages composés de mixtes de clubs de deux zones différentes peuvent courir au choix dans l'une de ces deux zones.

Rameurs retenus dans les quotas de la Direction Technique Nationale:

- Les rameuses et rameurs J18 et handi-aviron ont l'obligation de participer à ces épreuves;
- Les rameuses et rameurs J18 et séniors ayant participé à ces épreuves seront considérés comme hors quotas de zone pour leur sélection.

Engagements

Les engagements aux épreuves qualificatives de zone sont faits sur le site intranet de la FFA par les clubs et par les comités départementaux, les ligues ou la FFA dans le cas des mixtes de clubs.

Les engagements sont faits au niveau national et sont communiqués à chaque zone par la FFA.

Les engagements de chaque zone sont indépendants.

À la clôture des engagements, ceux-ci sont envoyés par la FFA aux responsables de zone.

Lieux

Les épreuves qualificatives pour les championnats de France bateaux courts sont organisées par chacune des quatre zones:

- Zone Nord-Est: Gravelines
- Zone Nord-Ouest: Mantes-la-Jolie
- Zone Sud-Est: Aiguebelette
- Zone Sud-Ouest: Cazabon

Rameurs poids-léger

Lors des épreuves qualificatives de zone, le poids des rameurs poids léger doit être conforme au code des courses de la FFA.

(Femme: 59 kg maximum / Homme: 72,5 kg maximum - moyenne d'un équipage: 70 kg)

Rameurs handi-aviron et aviron adapté

Voir le récapitulatif de la réglementation aviron et handicaps en page 33.

Attention: il n'y aura pas de session de classification.

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES - RÉSULTATS

Programme

Les programmes des épreuves qualificatives sont envoyés aux clubs par les organisateurs.

Retour des résultats à la FFA

À l'issue des épreuves qualificatives:

- Les responsables de zone retournent à la FFA la liste des bateaux sélectionnés dans la limite de leurs quotas.
- Les quotas déterminés pour chaque zone ne peuvent être modifiés pour quelque raison que ce soit, même en cas d'engagement incomplet dans une autre zone.
- Les listes portent les noms des rameurs ayant effectivement participé aux championnats de zone.
- Les clubs des équipages sélectionnés doivent confirmer aux responsables de zone leur participation aux championnats de France et le nom du délégué qui sera présent.

Les éventuels changements dans un équipage seront annoncés par le délégué du club à la réunion des délégués lors des championnats de France.

CHAMPIONNAT DE FRANCE BATEAUX COURTS HANDI-AVIRON ET CRITÉRIUM AVIRON ADAPTÉ



VENDREDI 14 ET SAMEDI 15 AVRIL 2017

CAZAUBON

1. CALENDRIER

Les engagements se font automatiquement à l'issue des épreuves qualificatives de zone.

- Mercredi 5 avril 16h00 validation de la liste des inscrits par la FFA
- Vendredi 7 avril 16h00 consultation de l'ordre des départs sur avironfrance.fr
- Jeudi 13 avril 18h00 réunion des délégués

2. ÉPREUVES ET HORAIRES PRÉVISIONNELS DES FINALES

HANDI AVIRON et AVIRON ADAPTÉ – SÉNIOR – distance de course: 1 000 m – finales le samedi 15 avril

12	SF1x LTA-PD	14h20	1 rameuse en couple jambes, tronc et bras	(Embarcation libre)
13	SH1x LTA-PD	14h20	1 rameur en couple jambes, tronc et bras	(Embarcation libre)
14	SF2- LTA-PD-VI	14h30	2 en pointe jambes, tronc et bras	1 rameuse handi et 1 guide (femme valide)
15	SH2- LTA-PD-VI	14h30	2 en pointe jambes, tronc et bras	1 rameur handi et 1 guide (homme ou femme valide)
16	SF1x AS	14h40	1 rameuse en couple bras et épaules	(Bateau FISA - fauteuil - flotteurs obligatoires)
17	SH1x AS	14h40	1 rameur en couple bras et épaules	(Bateau FISA - fauteuil - flotteurs obligatoires)
18	SF1x TA	14h50	1 rameuse en couple tronc et bras	(Bateau FISA - assise fixe - flotteurs facultatifs)
19	SH1x TA	14h50	1 rameur en couple tronc et bras	(Bateau FISA - assise fixe - flotteurs facultatifs)
20	SF1x LTA-ID	15h00	1 rameuse en couple - aviron adapté	(Embarcation libre) - Critérium
21	SH1x LTA-ID	15h00	1 rameur en couple - aviron adapté	(Embarcation libre) - Critérium

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les championnats de France bateaux courts sont ouverts aux équipages homogènes de club et aux équipages mixtes de clubs.

Engagements des bateaux retenus par les zones

Les engagements aux championnats de France des bateaux retenus par les zones sont donc faits automatiquement à l'issue des épreuves qualificatives de zone dans le cadre de leurs quotas.

Épreuves handi-aviron et aviron adapté

Voir le récapitulatif de la réglementation aviron et handicaps en page 33.

Classification

Une session de classification pour les handicaps physiques aura lieu sur place le jeudi 13 avril avec rendez-vous préalable auprès de la FFA. Pour les handicaps mentaux, la classification sera faite sur présentation de la carte d'invalidité à transmettre à la FFA par mail à l'adresse suivante : handicaps@avironfrance.fr

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

- Vendredi 14 avril à partir de 14h30 séries qualificatives handi-aviron et aviron adapté
- Samedi 15 avril à partir de 14h20 finales handi-aviron et aviron adapté

5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Informations et réservation auprès de l'Office de Tourisme de Cazaubon-Barbotan – Place Armagnac 32150 BARBOTAN LES THERMES
Tél. +33(0)5 62 69 52 13 – Fax +33(0)5 62 69 57 71 – omt.barbotan@wanadoo.fr – <http://www.barbotan-cazaubon.com>

1. CALENDRIER

Les engagements se font automatiquement à l'issue des épreuves qualificatives de zone.

- Vendredi 24 mars 16h00 diffusion de la liste des bateaux sélectionnés par la D.T.N.
- Mercredi 5 avril 16h00 validation de la liste des inscrits par la FFA
- Vendredi 7 avril 16h00 consultation de l'ordre des départs sur avironfrance.fr
- Jeudi 13 avril 18h00 réunion des délégués

2. ÉPREUVES ET HORAIRES PRÉVISIONNELS DES FINALES

J18 – distance de course: 2000 m			SÉNIOR – distance de course: 2000 m				
1	J18F2-	09h10	2 rameuses en pointe sans barreur	5	SF2-	10h30	2 rameuses en pointe sans barreur
2	J18H2-	09h30	2 rameurs en pointe sans barreur	6	SH2-PL	10h50	2 rameurs en pointe sans barreur poids léger
3	J18F1x	09h50	1 rameuse en couple	7	SH2-	11h10	2 rameurs en pointe sans barreur
4	J18H1x	10h10	1 rameur en couple	8	SF1xPL	11h30	1 rameuse en couple poids léger
				9	SH1xPL	11h50	1 rameur en couple poids léger
				10	SF1x	12h10	1 rameuse en couple
				11	SH1x	12h30	1 rameur en couple

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les championnats de France bateaux courts sont ouverts aux équipages homogènes de club et aux équipages mixtes de clubs.

Les modalités de participation sont les suivantes :

- 24 bateaux sont retenus par les zones, sous leur propre responsabilité, dans le cadre de leurs quotas habituels ;
- D'autres sont sélectionnés par la Direction Technique Nationale sur des critères sportifs.

Engagements des bateaux sélectionnés par la Direction Technique Nationale

La liste des bateaux sélectionnés sera établie par le D.T.N. le 24 mars 2017.

Les engagements de ces bateaux aux championnats de France sont faits par la Direction Technique Nationale.

Incident de parcours

En cas d'incident avéré d'un équipage sur le parcours contre la montre (J18 et sénior) le Comité d'équité décidera de leur intégration ou non dans les séries qualificatives des championnats de France bateaux courts sans augmenter le nombre de qualifiés.

Le nombre d'équipages repêchés est limité au maximum à deux par épreuve. Ces équipages seront classés aux dernières places qualificatives du classement du parcours contre la montre.

Engagements des bateaux retenus par les zones

Les engagements aux championnats de France des bateaux retenus par les zones sont donc faits automatiquement à l'issue des épreuves qualificatives de zone dans le cadre de leurs quotas.

Rameurs poids léger

Code des courses de la FFA :

- Femme: 59 kg maximum ;
- Homme: 72,5 kg maximum - moyenne d'un équipage 70 kg.

Arbitrage

L'arbitrage se fera à points fixes.

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

- Vendredi 14 avril à partir de 09h30 parcours contre la montre sénior
à partir de 14h30 parcours contre la montre J18, puis séries qualificatives sénior
- Samedi 15 avril à partir de 09h30 séries qualificatives J18 puis demi-finales sénior
à partir de 14h20 finales handi-aviron, finales D et C J18, demi-finales J18 puis finales D et C sénior
- Dimanche 16 avril à partir de 09h00 finales B et A J18 puis finales B et A sénior

5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Informations et réservation auprès de l'Office de Tourisme de Cazaubon-Barbotan – Place Armagnac 32150 BARBOTAN LES THERMES

Tél. +33(0)5 62 69 52 13 – Fax +33(0)5 62 69 57 71 – omt.barbotan@wanadoo.fr – <http://www.barbotan-cazaubon.com>

1. CALENDRIER

• Lundi	10 avril	08h00	ouverture des inscriptions sur l'intranet fédéral
• Mardi	25 avril	14h00	clôture des inscriptions
		16h00	consultation des inscriptions sur avironfrance.fr
• Mercredi	26 avril	16h00	consultation de l'ordre des départs sur avironfrance.fr
• Vendredi	28 avril	18h00	réunion des délégués des ligues

2. ÉPREUVES ET PROGRAMME PRÉVISIONNEL

Ce programme est conçu pour permettre la rotation des embarcations entre les différentes catégories. Les horaires définitifs seront établis en fonction du nombre d'engagés.

Distance de course : 1 500 m											
Samedi matin			Samedi après-midi			Dimanche matin			Dimanche après-midi		
08h30	Séries	J16F4x	14H00	Finales B, C, A	J16F4x	08h00	Séries	J16F8+	11H00	Finales B, C, A	J16F8+
08h50	Séries	J16F4+	14H15	Finales B, C, A	J16F4+	08h20	Séries	J16H4x	11H15	Finales B, C, A	J16H4x
09h10	Séries	J16H8+	14H30	Finales B, C, A	J16H8+	08h40	Séries	J16H4+	11H30	Finales B, C, A	J16H4+
09h30	Séries	J18F8+	14H45	Finales B, C, A	J18F8+	09h00	Séries	J18F4x	11H45	Finales B, C, A	J18F4x
09h45	Séries	J18H8+	15H00	Finales B, C, A	J18H8+	09h15	Séries	J18F4-	12H00	Finales B, C, A	J18F4-
10h00	Séries	SF4x	15H15	Finales B, C, A	SF4x	09h30	Séries	J18H4x	12H15	Finales B, C, A	J18H4x
10H15	Séries	SF4-	15H30	Finales B, C, A	SF4-	09h45	Séries	J18H4-	12H30	Finales B, C, A	J18H4-
10H30	Séries	SH4x	15H45	Finales B, C, A	SH4x	10h00	Séries	SF8+	12H45	Finales B, C, A	SF8+
10H45	Séries	SH4-	16H00	Finales B, C, A	SH4-	10h15	Séries	SH8+	13H00	Finales B, C, A	SH8+

3. RÈGLEMENT DE LA COMPÉTITION

Participation

La Coupe de France est une compétition par équipes de ligue qui se déroule sur 2 jours.

Certaines ligues peuvent se regrouper pour participer. Ce regroupement doit être validé par la FFA. Une fois validé, il s'applique pour toutes les équipes constituées et pour toute la durée de la compétition.

Les épreuves sont réservées aux équipes composées uniquement de rameurs licenciés dans des clubs de la même ligue ou regroupement de ligues.

Les rameurs et rameuses séniors sélectionnés dans les collectifs A et B ne sont pas autorisés à participer à la Coupe de France MAIF.

Équipe et embarcations

Une équipe est constituée de 8 rameurs d'une même catégorie et d'un barreur qui concourent :

- Pour les J16 en 4x, 4+ un jour et en 8+ l'autre jour;
- Pour les J18 et sénior en 4x, 4- un jour et en 8+ l'autre jour.

Une ligue qui engage une équipe dans une catégorie doit obligatoirement participer dans les 3 embarcations.

Une ligue peut engager plusieurs équipes de 8 rameurs dans une même catégorie, identifiées de 1 à n.

Système de course

Séries avec classement au temps, puis finales A, B et C.

Quel que soit le nombre d'engagés dans une épreuve, il n'y a pas de finale D.

Classements

Classement par épreuves : un classement des équipages est établi dans chaque épreuve à l'issue des finales. Les trois premiers équipages de chaque épreuve reçoivent une récompense au ponton d'honneur.

Classement par catégorie : un classement des équipes de ligue est établi pour chacune des six catégories (HJ16, FJ16, HJ18, FJ18, HS, FS). Il se fait par addition des points obtenus par les 3 équipages (4+ ou 4-, 4x et 8+) composant chaque équipe. Pour chaque catégorie, les huit rameurs et le barreur des trois premières équipes reçoivent leurs récompenses sur le podium. Deux équipes d'une même ligue peuvent être récompensées. En cas d'égalité, le résultat obtenu en huit départagera les équipes.

Classement général : un classement général des ligues est établi pour la Coupe de France MAIF. Il se fait par addition des points obtenus dans le classement par catégorie par chaque équipe de ligue la mieux classée dans chacune des six catégories. En cas d'égalité, le résultat obtenu dans la catégorie sénior (homme et femme), puis la catégorie J18, puis la catégorie J16 départageront les équipes.

Arbitrage

L'arbitrage de la Coupe de France se fera à points fixes.

4. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Engagements

Les engagements sont faits sur l'Intranet fédéral par chaque ligue.

Maillots

Chaque équipe doit courir sous les couleurs de sa ligue ou dans une tenue homogène pour les regroupements de ligue. Le barreur doit porter le maillot aux couleurs de la MAIF.

Publicité

Des autocollants au nom de la MAIF sont attribués aux différentes ligues pour le marquage des bateaux et des avirons.

Toute autre publicité est rigoureusement interdite.

5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Club des Sports Nautiques de Brive – Tél. 05 55 24 51 58 – C19001@club.avironfrance.fr – Informations sur www.csnbrive.fr

AVRIL/MAI

1. CALENDRIER

- Mercredi 31 mai 14h00 date limite de retour à la zone et à la FFA de la liste des bateaux J13 et J14 sélectionnés par les ligues dans la limite de leurs quotas.

Les dates et les modalités d'inscription, les dates et les modalités de consultation de l'ordre des départs sur Internet sont données dans l'avant-programme diffusé par chaque organisateur aux clubs de sa ligue.

2. ÉPREUVES

Jeune – distance de course : 500 m		Jeune – distance de course : 1 000 m	
1	J12F1x 1 rameuse en couple	3	J13F1x 1 rameuse en couple
2	J12H1x 1 rameur en couple	4	J13H1x 1 rameur en couple
		5	J14F1x 1 rameuse en couple
		6	J14H1x 1 rameur en couple
		7	J14F2x 2 rameuses en couple
		8	J14H2x 2 rameurs en couple

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

Engagements aux championnats de ligue jeune

Les clubs font leurs engagements aux championnats de ligue jeune sur l'Intranet fédéral.

Ces championnats sont qualificatifs pour les championnats de zone et obligatoires pour au moins 75 % des rameurs composant les bateaux participants au Championnat national jeune,

Engagements aux championnats de zone jeune

Les engagements aux championnats de zone jeune sont faits automatiquement à l'issue des championnats de ligue jeune en fonction des résultats et des quotas attribués à chaque ligue.

À l'issue des championnats de ligue jeune :

- Les clubs des équipages sélectionnés doivent confirmer aux responsables de ligue leur participation aux championnats de zone jeune ainsi que le nom du délégué qui sera présent lors du championnat de zone.
- Les responsables de ligue retournent à la zone la liste des bateaux J13 et J14 sélectionnés dans la limite de leurs quotas.
- Les responsables de ligue retournent à la FFA la liste des rameurs ayant participé à leur championnat de ligue jeune.

4. PROGRAMME

Les programmes des championnats de ligue jeune sont envoyés aux clubs par les organisateurs.

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

- Séries qualificatives au temps pour chaque épreuve.
- Finales de classement pour chaque épreuve.

CHAMPIONNAT DE FRANCE UNSS COLLÈGES ET LYCÉES



SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21 MAI 2017

GÉRARDMER

1. CALENDRIER

- Vendredi 19 mai 17h00 réunion des délégués des établissements
- Vendredi 19 mai 18h00 prise en charge des jeunes arbitres par le Président du Jury

2. RÉGLEMENTATION GÉNÉRALE

- Distance de parcours: 1 000 m;
- Interdiction de ramer dans deux bateaux;
- Un équipage incomplet ne peut prendre le départ;
- La mixité est interdite dans un même bateau à l'exception du barreur dans les équipages à quatre et à l'exception des 4 yolettes mixtes;
- L'équipe présente au Championnat de France doit être constituée du même nombre d'équipages que lors de la phase qualificative, et la moitié, au moins de chaque équipage doit être identique;
- Lorsque la compétition est commencée, (à compter du départ de la première course UNSS), si le médecin de la compétition constate l'impossibilité pour un équipier de participer pour cause de maladie ou blessure, et que l'équipe n'a pas de remplaçant sur place, l'équipage auquel ce concurrent appartient est déclaré forfait.
 - Si cet équipage appartient à une équipe composée initialement de trois (3) équipages, cette équipe peut poursuivre la compétition avec deux (2) équipages;
 - Si cet équipage appartient à une équipe composée initialement de deux (2) équipages, cette équipe ne peut poursuivre la compétition à un (1) équipage et est déclarée forfait;
- Tout équipage incomplet, à cause d'un « forfait non médical » d'un équipier, est déclaré forfait, entraînant ipso-facto le forfait de son équipe (Cf. : nombre d'équipages différent entre la phase qualificative et le Championnat de France).
- En fonction du nombre d'engagés, un Championnat de France UNSS sport partagé (handi-valide) et aviron adapté pourra être mis en place.

3. ÉQUIPE DE COLLÈGE

Embarcations

- 4 yolette de couple (selon la réglementation de l'UNSS);
- Un parc de 18 yolettes « Véga » sera mis à disposition des AS qui le désirent sur réservation (lors de la confirmation de participation);
- Toute AS est libre d'utiliser toutes les yolettes actuellement commercialisées y compris ses propres yolettes « Véga ».

Équipes

Une équipe de collège se compose soit de:

- 10 compétiteurs pour 1 yolette garçons et 1 yolette filles;
- 15 compétiteurs pour 1 yolette garçons, 1 yolette filles et 1 yolette mixte (2 garçons et 2 filles).

Dans le même bateau, il ne peut y avoir que des élèves des 4 années d'âge autorisées: 2004, 2003, 2002 et 2001.

Le barreur ne peut pas ramer et ne peut barrer qu'un seul bateau. Son poids minimum est de 40 kg. Il n'y a pas de restriction d'âge. Une seule pesée par barreur le premier jour de compétition (voir précision sur le site UNSS).

Important

Les pelles de type « hachoir » sont interdites en catégorie collège.

4. ÉQUIPE DE LYCÉE

Embarcations

4 de couple garçons (barré ou non, ou yolette - mixité interdite à l'exception du barreur), 4 de couple filles (barré ou non, ou yolette - mixité interdite à l'exception du barreur), 8 de pointe mixte (4 filles et 4 garçons);

Équipes

Une équipe de lycée se compose au minimum de 8 à 15 compétiteurs dans 1, 2 ou 3 bateaux.

Dans le même bateau, il ne peut y avoir que des élèves des 5 années d'âge autorisées: 2002, 2001, 2000, 1999 et 1998.

Le barreur ne peut pas ramer et ne peut barrer qu'un seul bateau. Son poids minimum est de 50 kg en 8+. Il n'y a pas de pesée en 4 yolette ou en 4x+. Il n'y a pas de restriction d'âge.

5. ENGAGEMENTS

Les engagements sont faits par les établissements en fonction du calendrier régional de l'UNSS.

Les collèges et les lycées sont destinataires de toutes les informations concernant les championnats académiques et de toute la logistique du Championnat de France (convocations, hébergement, ...).

Toutes les informations concernant les compétitions UNSS peuvent être obtenues en contactant le directeur régional de l'UNSS.

Pour les épreuves de qualifications et le Championnat de France, les concurrents devront être:

- Titulaires de la licence UNSS définitivement enregistrée pour l'année 2016-2017;
- En possession d'un certificat médical de non-contre indication à la compétition en aviron;
- En possession d'un brevet de natation de 50 mètres au moins.

Une équipe collège ou lycée ne peut participer au Championnat de France et à ses qualifications que si elle est constituée au minimum de 2 bateaux. Les équipes n'ayant qu'un seul bateau peuvent participer au championnat d'académie mais ne peuvent prétendre à une qualification au Championnat de France.

Quand une équipe est qualifiée, tous les bateaux ayant participé aux championnats d'académie doivent impérativement participer au Championnat de France. Il ne peut y avoir de forfait de bateaux.

6. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

- Samedi 20 mai de 08h00 à 12h00 séries qualificatives
de 14h00 à 17h30 repêchages
- Dimanche 21 mai de 08h00 à 10h50 finales de classement ou demi-finales
de 13h00 à 14h20 finales
à 14h30 podium établissement UNSS

1. CALENDRIER

- Vendredi 21 avril date limite de retour des qualifiés au siège national de la FFSU
- Vendredi 19 mai 18h00 réunion des délégués des établissements

2. ÉPREUVES

Distance de course: 1 000 m					
JEUNES GENS		JEUNES FILLES	MIXTES (même établissement)		
HU2x	deux rameurs en couple	FU2x	deux rameuses en couple	MU4x	quatre de couple mixte
HU4x	quatre rameurs en couple	FU4x	quatre rameuses en couple	MU8+	huit de pointe mixte avec barreur
HU8+	huit rameurs en pointe avec barreur	FU8+	huit rameuses en pointe avec barreur		
HANDI-AVIRON					
MU2x	open handi-valide (course en 2x AS, TA et LTA)		1 rameur et 1 rameuse en couple dont une personne AS, TA ou LTA		

3. PRIX

Les titres de champion de France universitaire sont décernés pour chaque course du programme.

En plus, le titre de vainqueur de la Coupe de France des «Grandes Écoles» sera décerné pour les huit masculin et féminin à l'issue des finales, à la Grande École la mieux classée.

4. INFORMATIONS

Les bureaux des sports des établissements sont destinataires de toutes les informations concernant les championnats FFSU et de toute la logistique du championnat de France.

Toutes les informations concernant les compétitions FFSU peuvent être obtenues en contactant les directions régionales de la FFSU ou sur le site www.sport-u.com.

5. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Engagements

Les championnats inter-régionaux sont ouverts aux équipages composés d'étudiants appartenant à la même association sportive. Toutefois, le barreur (ou la rameuse) peut appartenir à un autre établissement (il peut être scolaire titulaire d'une licence UNSS).

La participation aux Championnats de France est libre sous réserve d'avoir participé à un championnat inter-académique.

Les inscriptions des rameurs d'une inter-académie au Championnat de France ne seront validées que si un arbitre universitaire est proposé pour officier à ces championnats, avant le 31 mars 2016.

Les lieux et dates des différents championnats inter-académiques sont publiés sur le site www.sport-u.com

Toute demande de qualification exceptionnelle doit parvenir par écrit, et dûment motivée, au directeur régional FFSU concerné et ne pourra être examinée que s'il y eu inscription au préalable de l'équipage concerné à un championnat inter-académique.

Les équipages participant au Championnat de France doivent présenter l'équipage ayant participé aux championnats inter-académique. En cas d'indisponibilité le remplacement d'une partie de cet équipage (50 % barreur non compris) est autorisé.

Pour les épreuves inter académiques et le Championnat de France, les concurrents devront être :

- Membres d'une association sportive affiliée à la FFSU ;
- Titulaires de la licence FFSU définitivement enregistrée pour l'année 2016-2017.

En fonction du nombre d'engagés, un championnat de France FFSU handi-aviron pourra être mis en place.

Pour l'épreuve MU2x open Handi-valide, l'équipe est composée d'un rameur et d'une rameuse en couple dont un ou une doit être classifié AS, TA ou LTA.

Il n'y aura pas de session de classification sur place.

Restrictions

La participation d'un rameur est limitée à une seule discipline. Il n'est donc pas possible de doubler.

Les rameurs des collectifs sénior A ne sont pas autorisés à participer au championnat de France universitaire.

6. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les séries qualificatives se courent sous la forme d'un parcours contre la montre en ligne pour tous les bateaux.

- Samedi 20 mai de 08h00 à 13h00 séries contre la montre en ligne
- de 14h00 à 18h30 tiers de finales ou demi-finales
- Dimanche 21 mai de 08h00 à 11h30 finales de classement
- de 15h00 à 17h00 finales

CHAMPIONNAT DE FRANCE SÉNIOR BATEAUX LONGS ET CRITÉRIUM NATIONAL SÉNIOR BATEAUX LONGS



SAMEDI 03 ET DIMANCHE 04 JUIN 2017

BOURGES

1. CALENDRIER

Championnat de France sénior bateaux longs et Critérium national sénior bateaux longs – engagements libres

- Lundi 08 mai 08h00 ouverture des inscriptions sur l'Intranet fédéral
- Mardi 23 mai 14h00 clôture des inscriptions
16h00 consultation des inscriptions sur avironfrance.fr
- Vendredi 26 mai 16h00 consultation de l'ordre des départs sur avironfrance.fr
- Vendredi 02 juin 18h00 réunion des délégués

2. ÉPREUVES ET HORAIRES PRÉVISIONNELS DES FINALES

SÉNIOR – distance de course : 2 000 m							
1	SF4-	13h00	4 rameuses en pointe sans barreur	9	SH4- PL	15h32	4 rameurs en pointe sans barreur poids léger
2	SH4-	13h19	4 rameurs en pointe sans barreur	10	SF4x	15h51	4 rameuses en couple
3	SF2x	13h38	2 rameuses en couple	11	SH4x	16h10	4 rameurs en couple
4	SH2x	13h57	2 rameurs en couple	12	SF8+	16h29	8 rameuses en pointe avec barreur
5	SH4+	14h16	4 rameurs en pointe avec barreur	13	SH8+	16h48	8 rameurs en pointe avec barreur
6	SF2x PL	14h35	2 rameuses en couple poids léger	14	SF2x	17h07	2 rameuses en couple *
7	SH2x PL	14h54	2 rameurs en couple poids léger	15	SH4+	17h26	4 rameurs en pointe avec barreur *
8	SH2+	15h13	2 rameurs en pointe avec barreur				* épreuves réservées du Critérium national sénior bateaux longs

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation : règles générales

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

Les rameurs qui, lors de la saison précédente, n'étaient pas licenciés et ont été sélectionnés dans un pays étranger pour participer aux Jeux Olympiques ou Paralympiques ou aux Championnats du Monde junior, sénior ou moins de 23 ans ou aux Championnats d'Europe junior ou sénior, ne peuvent être engagés à un championnat de France ou à un critérium national que s'ils appartiennent à un club n'ayant pas déjà licencié une personne mutant au cours de la présente saison et ayant été sélectionnée la saison précédente pour participer aux Jeux Olympiques ou Paralympiques ou aux Championnats du Monde junior, sénior ou moins de 23 ans ou aux Championnats d'Europe junior ou sénior.

Cette possibilité est limitée à un rameur par an et par club.

Participation au Championnat de France sénior bateaux longs

Dans les épreuves réunissant plus de 30 partants, un parcours contre la montre préliminaire servira à sélectionner 24 équipages pour les séries.

Les rameurs du collectif junior A et ceux participant à la régates de sélection junior ne sont pas autorisés à participer au championnat de France sénior bateaux longs.

Participation aux épreuves réservées du Critérium national sénior bateaux longs

Les épreuves sont réservées aux équipages de nationalité française.

Ces deux épreuves en FS2x et HS4+ sont réservées aux rameurs et rameuses n'ayant jamais été dans les 6 premiers d'un championnat de France sénior en eaux intérieures dans les 5 saisons sportives précédentes et celle en cours. Pour 2017, cela concerne tous les championnats de France sénior depuis la saison 2012.

Dans ces deux épreuves, la participation des juniors (J15 à J18) est interdite.

Engagements

Les engagements au Championnat de France sénior bateaux longs et au Critérium national sénior sont faits uniquement sur l'Intranet fédéral par chaque club.

Un rameur ne peut participer qu'à une seule épreuve (interdiction de doubler).

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

- Samedi 03 juin à partir de 09h00 parcours contre la montre puis séries qualificatives
à partir de 15h30 demi-finales
- Dimanche 04 juin à partir de 09h00 finales E, D et C
à partir de 13h00 finales B et A

5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Aviron Club de Bourges – Tél. 02 48 67 94 46 – C18001@club.avironfrance.fr – Informations sur www.aviron-bourges.org

SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 JUIN 2017

1. CALENDRIER

- Mercredi 31 mai 14h00 date limite de retour à la zone et à la FFA de la liste des bateaux J13 et J14 sélectionnés par les ligues dans la limite de leurs quotas.

Les dates et les modalités de consultation de l'ordre des départs sur Internet sont données dans l'avant-programme diffusé par chaque organisateur aux clubs de sa zone.

2. ÉPREUVES

Jeune – distance de course : 1 000 m

- | | | |
|---|--------|----------------------|
| 1 | J13F1x | 1 rameuse en couple |
| 2 | J13H1x | 1 rameur en couple |
| 3 | J14F1x | 1 rameuse en couple |
| 4 | J14H1x | 1 rameur en couple |
| 5 | J14F2x | 2 rameuses en couple |
| 6 | J14H2x | 2 rameurs en couple |

D'autres épreuves peuvent être programmées par les responsables de zone.

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

36 équipages maximum qualifiés par épreuves.

Les clubs des équipages sélectionnés doivent confirmer aux responsables de ligue leur participation aux championnats de zone jeune ainsi que le nom du délégué présent lors du championnat de zone.

Engagements aux championnats de zone jeune

Les engagements aux championnats de zone jeune sont faits automatiquement à l'issue des championnats de ligue jeune en fonction des résultats et des quotas attribués à chaque ligue.

4. PROGRAMME

Les programmes des championnats de zone jeune sont envoyés aux clubs par les organisateurs.

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

- Séries qualificatives au temps pour chaque épreuve.
- Finales de classement pour chaque épreuve.

CHAMPIONNATS DE ZONE JUNIOR (J16 ET J18 BATEAUX LONGS) ET SÉNIOR MOINS DE 23 ANS



SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 JUIN 2017

1. CALENDRIER

- Lundi 15 mai 08h00 ouverture des inscriptions sur le site intranet de la FFA
- Vendredi 02 juin 14h00 clôture des inscriptions
- 16h00 consultation des inscriptions sur avironfrance.fr

Les dates et les modalités de consultation de l'ordre des départs sur Internet sont données dans l'avant-programme diffusé par chaque organisateur aux clubs de sa zone.

2. ÉPREUVES

J16 – distance de course : 1 500 m		J18 – distance de course : 2 000 m	
1	J16F4+ 4 rameuses en pointe avec barreur	14	J18F2x 2 rameuses en couple
2	J16F2x 2 rameuses en couple	15	J18F4- 4 rameuses en pointe sans barreur
3	J16F2- 2 rameuses en pointe sans barreur	16	J18F4x 4 rameuses en couple
4	J16F1x 1 rameuse en couple	17	J18F8+ 8 rameuses en pointe avec barreur
5	J16F4x 4 rameuses en couple	18	J18H4+ 4 rameurs en pointe avec barreur
6	J16F8+ 8 rameuses en pointe avec barreur	19	J18H2x 2 rameurs en couple
7	J16H4+ 4 rameurs en pointe avec barreur	20	J18H4- 4 rameurs en pointe sans barreur
8	J16H2x 2 rameurs en couple	21	J18H4x 4 rameurs en couple
9	J16H2- 2 rameurs en pointe sans barreur	22	J18H8+ 8 rameurs en pointe avec barreur
10	J16H1x 1 rameur en couple	S-23 – distance de course : 2 000 m	
11	J16H4- 4 rameurs en pointe sans barreur	23	S-23F2x 2 rameuses en couple
12	J16H4x 4 rameurs en couple	24	S-23F4- 4 rameuses en pointe sans barreur
13	J16H8+ 8 rameurs en pointe avec barreur	25	S-23H2x 2 rameurs en couple
		26	S-23H4- 4 rameurs en pointe sans barreur

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

Lors des championnats de zone à partir de deux équipages engagés, le parcours doit être obligatoirement réalisé.

Équipages des épreuves J16

Les rameurs participant aux championnats J16 (rameurs J15 et J16) doivent être titulaires du brevet d'aviron d'Or passé dans le club. Les barreurs ne sont pas soumis à cette obligation.

La présentation d'un certificat de scolarité de l'année en cours délivré par un établissement situé en France est obligatoire pour les rameurs (et rameuses) n'ayant pas la nationalité française et concourant dans la catégorie J16.

Équipages des épreuves J18 bateaux longs et S-23

Les championnats de France J18 bateaux longs et S-23 sont courus avec 18 engagés maximum.

Si le nombre d'engagés est supérieur à 18, seules les zones dont le quota est dépassé doivent organiser une épreuve qualificative.

Engagements aux championnats de zone

Les clubs font leurs engagements aux championnats de zone qualificatifs pour les championnats de France sur l'Intranet fédéral.

Engagements aux championnats de France junior (J16 et J18 bateaux longs) et sénior -23 ans

Les engagements aux championnats de France sont faits automatiquement à l'issue des championnats de zone en fonction des résultats et des quotas attribués à chaque zone.

À l'issue des championnats de zone :

- Les clubs des équipages sélectionnés doivent confirmer aux responsables de zone leur participation aux championnats de France ainsi que le nom du délégué qui sera présent lors du championnat de France.
- Les responsables de zone retournent à la FFA la liste des bateaux sélectionnés dans la limite de leurs quotas.
- Les quotas déterminés pour chaque zone ne peuvent être modifiés pour quelque raison que ce soit, même en cas d'engagement incomplet dans une autre zone.
- Les listes portent les noms des rameurs ayant effectivement participé aux championnats de zone.
- Les éventuels changements d'équipiers seront annoncés par le délégué du club à la réunion des délégués lors des championnats de France.

Lieux

Les épreuves qualificatives pour les championnats de France junior et senior moins de 23 ans sont organisées par chacune des quatre zones :

- Zone Nord-Est : Vieilles-Forges
- Zone Nord-Ouest : Mantes-la-Jolie
- Zone Sud-Est : Mâcon
- Zone Sud-Ouest : Brive-la-Gaillarde

4. PROGRAMME

Les programmes des championnats de zone sont envoyés aux clubs par les organisateurs.

1. CALENDRIER

• Lundi	22 mai	08h00	ouverture des inscriptions sur l'Intranet fédéral
• Mardi	06 juin	14h00	clôture des inscriptions
		16h00	consultation des inscriptions sur avironfrance.fr
• Jeudi	08 juin	16h00	consultation de l'ordre des départs sur avironfrance.fr
• Vendredi	16 juin	10h00	réunion d'information obligatoire

2. ÉPREUVES

SÉNIOR FEMME – distance de course: 6 km		J18 FEMME – distance de course: 6 km	
1	SF4x+ 4 rameuses avec barreur en couple	9	J18F4x+ 4 rameuses avec barreur en couple
2	SF4+ 4 rameuses avec barreur en pointe	J18 HOMME – distance de course: 6 km	
3	SF2x 2 rameuses en couple	10	J18H4x+ 4 rameurs avec barreur en couple
4	SF1x 1 rameuse en couple	J18 MIXTE – distance de course: 6 km	
SÉNIOR HOMME – distance de course: 6 km		11	J18M4x+ 4 avec barreur mixte (2 hommes et 2 femmes)
5	SH4x+ 4 rameurs avec barreur en couple		
6	SH4+ 4 rameurs avec barreur en pointe		
7	SH2x 2 rameurs en couple		
8	SH1x 1 rameur en couple		

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation aux championnats de France

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

Pour pouvoir s'engager et participer aux épreuves des championnats de France, les rameurs et les barreurs doivent :

- Soit avoir couru à une régates qualificante 2017 s'ils ont participé aux championnats de France d'aviron de mer 2016 ;
- Soit avoir couru à deux régates qualificantes 2017 s'ils n'ont pas participé aux championnats de France d'aviron de mer 2016.

Aucune limitation ou quota d'engagement aux championnats de France d'aviron de mer n'est imposé.

Un challenge master est attribué à la première équipe en SH4x+, SH4+, SH2x, SH1x, SF4x+, SF4+, SF2x et SF1x dont tous les rameurs ont 40 ans ou plus dans l'année en cours.

Bateaux

Les bateaux doivent être conformes à la jauge de restriction du code des régates en mer et porter visible leur n° d'identification national.

Engagements

Les engagements sont faits uniquement sur l'Intranet fédéral par chaque club.

Le numéro d'identification national des bateaux mer doit être renseigné dans le champ « n° bateau/dossard » lors des inscriptions sur l'Intranet fédéral.

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires et l'ordre des courses seront établis en fonction du nombre d'engagés.

Des manches qualificatives et des finales de classement pourront être organisées à partir du vendredi en fonction du nombre d'engagés.

Les horaires et les distances de parcours pourront être changés en fonction des conditions météorologiques ou des contraintes d'organisation.

En particulier, les finales pourraient se dérouler le dimanche en cas d'intempéries le samedi.

5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Cercle Aviron de Marseille – Tél. 04 91 46 00 66 – C13006@club.avironfrance.fr

Rowing Club de Marseille – Tél. 04 91 52 27 15 – C13004@club.avironfrance.fr

ASPTT Marseille section aviron – Tél. 04 91 16 80 26 – C13016@club.avironfrance.fr

CHAMPIONNAT NATIONAL JEUNE ET CHAMPIONNAT DE FRANCE VÉTÉRAN



SAMEDI 24 ET DIMANCHE 25 JUIN 2017

VICHY

1. CALENDRIER

Championnat national jeune et Championnat de France vétérán – engagements libres

- Lundi 29 mai 08h00 ouverture des inscriptions sur le site intranet de la FFA
- Mardi 13 juin 14h00 clôture des inscriptions
16h00 consultation des inscriptions sur avironfrance.fr
- Vendredi 16 juin 16h00 consultation de l'ordre des départs sur avironfrance.fr

- Vendredi 23 juin 18h00 réunion des délégués

2. ÉPREUVES ET HORAIRES PRÉVISIONNELS DES FINALES

Jeune – distance de course : 1 000 m				VÉTÉRAN – distance de course : 1 000 m			
1	J14F4x+	14h00	4 rameuses en couple avec barreur	5	VCF4x	15h00	4 rameuses en couple (catégorie C)
2	J14F8x+	14h15	8 rameuses en couple avec barreur	6	VCH2x	15h15	2 rameurs en couple (catégorie C)
3	J14H4x+	14h30	4 rameurs en couple avec barreur	7	VCM2x	15h30	1 rameur et 1 rameuse en couple (catégorie C)
4	J14H8x+	14h45	8 rameurs en couple avec barreur	8	VCH4+	15h45	4 rameurs en pointe avec barreur (catégorie C)
				9	VDH4x	16h00	4 rameurs en couple (catégorie D)
				10	VEH4-	16h15	4 rameurs en pointe sans barreur (catégorie E)

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation au Championnat national jeune

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

75 % des rameurs composant l'équipage doivent avoir participé au championnat de ligue.

Tous les rameurs doivent être en possession du brevet d'Or passé dans le club. Les barreurs ne sont pas soumis à cette obligation.

Participation au championnat de France vétérán

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

Un rameur vétérán appartient à la classe d'âge correspondant à l'âge qu'il atteint durant l'année courante et l'âge moyen d'un équipage est calculé sans tenir compte de celui du barreur qui ne doit pas non plus satisfaire à l'âge minimum fixé. Les rameurs vétéráns doivent donc tous avoir 27 ans ou plus en 2017. La moyenne d'âge du bateau doit être supérieure ou égale à 43 ans en catégorie C, supérieure ou égale à 50 ans en catégorie D et supérieure ou égale à 55 ans en catégorie E.

Engagements au championnat de France vétérán

Les engagements au Championnat de France vétérán sont faits uniquement sur l'Intranet fédéral par chaque club. Un rameur ne peut participer qu'à une seule épreuve (interdiction de doubler).

Arbitrage

L'arbitrage se fera à points fixes.

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

- Samedi 24 juin à partir de 09h00 séries qualificatives au temps J14 puis séries qualificatives vétérán
à partir de 14h30 demi-finales J14 A/B, C/D, E/F ... en fonction du nombre d'engagés
- Dimanche 25 juin à partir de 09h00 finales de classement J14, puis demi-finales vétérán, puis finales de classement vétérán
à partir de 14h00 finales B et A J14, puis finales vétérán

5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Club de l'Aviron de Vichy – Tél. 04 70 32 36 52 – Fax 04 70 32 15 64 – C03003@club.avironfrance.fr

CHAMPIONNATS DE FRANCE JUNIOR (J16 ET J18 BATEAUX LONGS) ET SÉNIOR MOINS DE 23 ANS



VENDREDI 07 AU DIMANCHE 09 JUILLET 2017

LIBOURNE

1. CALENDRIER

- Mardi 27 juin 16h00 consultation de l'ordre des départs sur avironfrance.fr
- Jeudi 06 juillet 18h00 réunion des délégués

2. ÉPREUVES ET HORAIRES PRÉVISIONNELS DES FINALES

J16 – distance de course: 1 500 m				J18 – distance de course: 2 000 m			
1	J16F4+	09h15	4 rameuses en pointe avec barreur	14	J18F2x	14h15	2 rameuses en couple
2	J16F2x	09h30	2 rameuses en couple	15	J18F4-	14h30	4 rameuses en pointe sans barreur
3	J16F2-	09h45	2 rameuses en pointe sans barreur	16	J18F4x	14h45	4 rameuses en couple
4	J16F1x	10h00	1 rameuse en couple	17	J18F8+	15h00	8 rameuses en pointe avec barreur
5	J16F4x	10h15	4 rameuses en couple	18	J18H4+	15h15	4 rameurs en pointe avec barreur
6	J16F8+	10h30	8 rameuses en pointe avec barreur	19	J18H2x	15h30	2 rameurs en couple
7	J16H4+	10h45	4 rameurs en pointe avec barreur	20	J18H4-	15h45	4 rameurs en pointe sans barreur
8	J16H2x	11h00	2 rameurs en couple	21	J18H4x	16h00	4 rameurs en couple
9	J16H2-	11h15	2 rameurs en pointe sans barreur	22	J18H8+	16h15	8 rameurs en pointe avec barreur
10	J16H1x	11h30	1 rameur en couple	S-23 – distance de course: 2 000 m			
11	J16H4-	11h45	4 rameurs en pointe sans barreur	23	S-23F2x	16h30	2 rameuses en couple
12	J16H4x	12h00	4 rameurs en couple	24	S-23F4-	16h45	4 rameuses en pointe sans barreur
13	J16H8+	12h15	8 rameurs en pointe avec barreur	25	S-23H2x	17h00	2 rameurs en couple
				26	S-23H4-	17h15	4 rameurs en pointe sans barreur

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Engagements

Les engagements aux Championnats de France junior (J16 et J18 bateaux longs) et sénior -23 ans se font automatiquement à l'issue des championnats de zone en fonction des résultats et des quotas attribués à chaque zone.

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires définitifs seront établis en fonction du nombre d'engagés et de la date du brevet des collègues.

- Vendredi 07 juillet
 - à partir de 09h00 séries qualificatives J16
 - à partir de 14h30 demi-finales C/D J16
 - à partir de 16h00 séries préliminaires S-23
- Samedi 08 juillet
 - à partir de 08h00 séries préliminaires J18
 - à partir de 10h00 demi-finales A/B S-23
 - à partir de 13h00 finales D et C et demi-finales A/B J16
 - à partir de 17h30 demi-finales A/B/C J18
- Dimanche 09 juillet
 - à partir de 09h00 finales B et A J16
 - à partir de 10h15 finales C puis finales B et A J18
 - à partir de 15h00 finales B et A S-23

5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Club Nautique de Libourne 1876 – Tél. 05 57 51 25 97 – C33042@club.avironfrance.fr – Informations sur www.cnlibourne.fr

1. CALENDRIER

Critérium national handi-aviron et aviron adapté – engagements libres

- Lundi 11 septembre 08h00 ouverture des inscriptions sur l'Intranet fédéral
- Mardi 26 septembre 14h00 clôture des inscriptions
- 16h00 consultation des inscriptions sur avironfrance.fr
- Vendredi 29 septembre 16h00 consultation de l'ordre des départs sur avironfrance.fr
- Vendredi 06 octobre 18h00 réunion des délégués

2. ÉPREUVES ET HORAIRES PRÉVISIONNELS DES FINALES

HANDI-AVIRON et AVIRON ADAPTÉ – distance de course : 500 m – finales samedi 07 octobre

17	SH1x open	17h30	1 rameur en couple open (AS, TA, LTA-PD)	
18	SF1x open	17h40	1 rameuse en couple open (AS, TA, LTA-PD)	
19	SH2x open	17h50	2 rameurs et/ou rameuses en couple open (AS, TA, LTA-PD-VI)	
20	SH4+ LTA-PD-VI	17h50	4 rameurs et rameuses en pointe avec barreur jambes, tronc et bras	dont 1 femme minimum
21	SH1x LTA-ID		1 rameur en couple aviron adapté	
22	SF1x LTA-ID		1 rameuse en couple aviron adapté	
23	SH4Yx/+ LTA-ID		Yolette à 4 en couple ou pointe aviron adapté	

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation au Critérium national handi-aviron et aviron adapté

Voir le récapitulatif en dernière page.

Les épreuves en SH1x et SF1x open sont ouvertes aux catégories AS, TA et LTA-PD.

Les épreuves en SH1x LTA-ID et SF1x LTA-ID sont courues en embarcations libres avec flotteurs facultatifs.

Classification

Tous les participants devront avoir été classifiés avant le début des épreuves.

Une session de classification pour les handicaps physiques aura lieu sur place le vendredi 06 octobre avec rendez-vous préalable auprès de la FFA.

Pour les handicaps mentaux, la classification sera faite sur présentation de la carte d'invalidité à transmettre à la FFA par mail à l'adresse suivante: handicaps@avironfrance.fr

Engagements

Les engagements sont faits uniquement sur l'Intranet fédéral. Un rameur ne peut participer qu'à une seule des épreuves 17 à 23 (épreuves hommes et femmes). Les rameurs participant aux épreuves 20 à 23 (critérium national handi-aviron et aviron adapté) peuvent en plus participer à une seule des épreuves 14 à 16 du championnat de France sénior sprint (épreuves mixtes).

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

- Samedi 07 octobre à partir de 11h30 séries qualificatives handi-aviron et aviron adapté
- à partir de 17h30 finales handi-aviron et aviron adapté

5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Association Sportive Mantaise – Tél. 01 30 94 56 31 – C78022@club.avironfrance.fr

CHAMPIONNAT DE FRANCE SÉNIOR SPRINT ET CRITÉRIUM NATIONAL SÉNIOR SPRINT



SAMEDI 07 ET DIMANCHE 08 OCTOBRE 2017

MANTES-LA-JOLIE

1. CALENDRIER

Championnat de France sénior sprint et Critérium national sénior sprint – engagements libres

- Lundi 11 septembre 08h00 ouverture des inscriptions sur l'Intranet fédéral
- Mardi 26 septembre 14h00 clôture des inscriptions
16h00 consultation des inscriptions sur avironfrance.fr
- Vendredi 29 septembre 16h00 consultation de l'ordre des départs sur avironfrance.fr
- Vendredi 06 octobre 18h00 réunion des délégués

2. ÉPREUVES ET HORAIRES PRÉVISIONNELS DES FINALES

SÉNIOR – distance de course : 500 m							
1	SH4-	13h15	4 rameurs en pointe sans barreur	9	SH8+	15h15	8 rameurs en pointe
2	SF2x	13h30	2 rameuses en couple	10	SF2x	15h30	2 rameuses en couple *
3	SH2x	13h45	2 rameurs en couple	11	SH2x	15h45	2 rameurs en couple *
4	SF2-	14h00	2 rameuses en pointe sans barreur	12	SF4+	16h00	4 rameuses en pointe avec barreur *
5	SH2-	14h15	2 rameuses en pointe sans barreur	13	SH4+	16h15	4 rameurs en pointe avec barreur *
6	SF4x	14h30	4 rameuses en couple	14	SM2x	16h30	1 rameur et 1 rameuse en couple
7	SH4x	14h45	4 rameurs en couple	15	SM4x	16h45	2 rameurs et 2 rameuses en couple
8	SF8+	15h00	8 rameuses en pointe	16	SM8+	17h00	4 rameurs et 4 rameuses en pointe

* Epreuves réservées du Critérium national sénior sprint

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

Les rameurs qui, lors de la saison précédente, n'étaient pas licenciés et ont été sélectionnés dans un pays étranger pour participer aux Jeux Olympiques ou Paralympiques ou aux Championnats du Monde junior, sénior ou moins de 23 ans ou aux Championnats d'Europe junior ou sénior, ne peuvent être engagés à un championnat de France ou à un critérium national que s'ils appartiennent à un club n'ayant pas déjà licencié une personne mutante au cours de la présente saison et ayant été sélectionnée la saison précédente pour participer aux Jeux Olympiques ou Paralympiques ou aux Championnats du Monde junior, sénior ou moins de 23 ans ou aux Championnats d'Europe junior ou sénior.

Cette possibilité est limitée à un rameur par an et par club.

Participation au Championnat de France sénior sprint

Les équipages ne peuvent pas comprendre plus de 25% de rameurs ou rameuses n'ayant pas la nationalité française et/ou de rameurs ou rameuses ayant été sélectionnés dans l'année en cours :

- Au Championnat du Monde sénior ou moins de 23 ans ou junior,
- Ou au Championnat d'Europe sénior ou moins de 23 ans ou junior,
- Ou à la Coupe de la Jeunesse.

Participation au Critérium national sénior sprint

Les épreuves sont réservées aux équipages de nationalité française.

Ces quatre épreuves en SF2x, SH2x, SF4+ et SH4+ sont réservées aux rameurs et rameuses n'ayant jamais été dans les 6 premiers d'un championnat de France sénior en eaux intérieures dans les 5 saisons sportives précédentes et celle en cours. Pour 2017, cela concerne tous les championnats de France sénior depuis la saison sportive 2012.

Dans ces quatre épreuves, la participation des juniors (J15 à J18) est interdite.

Arbitrage

L'arbitrage se fera à points fixes.

Engagements

Les engagements sont faits uniquement sur l'intranet fédéral.

Un rameur ne peut participer qu'à une seule des épreuves 1 à 13 (épreuves hommes et femmes).

Les rameurs participant aux épreuves 1 à 9 (championnats de France sénior sprint) peuvent en plus participer à une seule des épreuves 14 à 16 (épreuves mixtes) ou 17 à 20 (épreuves handi-aviron) du critérium national handi-aviron (page 21).

4. PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES ÉPREUVES

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

En fonction du nombre d'engagés, des finales de classement au-delà de la 24^e place pourront être organisées.

- Samedi 07 octobre à partir de 08h30 séries qualificatives
à partir de 15h00 quarts de finales
- Dimanche 08 octobre à partir de 08h30 demi-finales A/B et C/D, finales de classement au-delà de la 24^e place
à partir de 13h00 finales A, B, C et D

5. CONTACT ET HÉBERGEMENT

Association Sportive Mantaise – Tél. 01 30 94 56 31 – C78022@club.avironfrance.fr

SYSTÈMES DE QUALIFICATION ET GRILLES DE PROGRESSION



CHAMPIONNATS DE FRANCE BATEAUX COURTS J18, SÉNIOR ET HANDI-AVIRON ET CRITÉRIUM AVIRON ADAPTÉ

Système de qualification

- Bateaux qualifiés :
 - 24 bateaux retenus par les zones dans le cadre de leur quota habituel ;
 - D'autres bateaux sont sélectionnés par la Direction Technique Nationale sur des critères sportifs ;
- Un parcours contre la montre préliminaire servira à sélectionner les partants :
 - 18 qualifiés maximum pour les épreuves réunissant moins de 25 partants ;
 - 24 qualifiés maximum pour les épreuves réunissant 25 partants ou plus ;
- La répartition dans les séries qualificatives est faite en fonction des résultats des parcours contre la montre.

de 1 à 6 participants	parcours contre la montre 1 finale directe	<ul style="list-style-type: none"> • l'ordre d'arrivée donne l'attribution des couloirs dans la finale • finale A directe
de 7 à 14 participants	parcours contre la montre 2 séries qualificatives	<ul style="list-style-type: none"> • les 12 premiers du parcours contre la montre qualifiés pour les séries • les 3 premiers en finale A (dans le cas de 7 partants, le plus mauvais temps des 2 séries est éliminé, les autres vont en finale A) • les autres en finale B (à partir de 8 partants)
de 15 à 18 participants	parcours contre la montre 3 séries qualificatives 2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> • l'ordre d'arrivée donne l'attribution des places dans les séries • les 4 premiers en demi-finale • les autres en finale C (à partir de 14 partants) • les 3 premiers en finale A, les autres en finale B
plus de 19 participants	parcours contre la montre 4 séries qualificatives 2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> • l'ordre d'arrivée donne l'attribution des places dans les séries • les 3 premiers en demi-finale • les 4^{es} plus les 2 meilleurs temps des 5^{es} et 6^{es} en finale C • les autres en finale D (à partir de 20 partants) • les 3 premiers en finale A, les autres en finale B

Grille de progression

Système de 7 à 14 participants

Séries	Demi-finales		Finales
	Option 1	Option 2	
S1 1-PCM 4-PCM 5-PCM 8-PCM 9-PCM 12-PCM			FA 1-S1 2-S1 3-S1 1-S2 2-S2 3-S2
S2 2-PCM 3-PCM 6-PCM 7-PCM 10-PCM 11-PCM			FB 4-S1 5-S1 6-S1 4-S2 5-S2 6-S2

Remarque: finale B à partir de 8 participants.

Système de 15 à 18 partants

Séries	Demi-finales		Finales
	Option 1	Option 2	
S1 1-PCM 6-PCM 7-PCM 12-PCM 13-PCM 18-PCM	DF1 1-S1 2-S3 3-S1 4-S2 4-S3	DF1 1-S1 1-S3 2-S2 3-S1 3-S3 4-S2	FA 1-DF1 2-DF1 3-DF1 1-DF2 2-DF2 3-DF2
S2 2-PCM 5-PCM 8-PCM 11-PCM 14-PCM 17-PCM	DF2 1-S3 2-S1 2-S2 3-S2 3-S3 4-S1	DF2 1-S2 2-S1 2-S3 3-S2 4-S1 4-S3	FB 4-DF1 5-DF1 6-DF1 4-DF2 5-DF2 6-DF2
S3 3-PCM 4-PCM 9-PCM 10-PCM 15-PCM 16-PCM			FC 5-S1 6-S1 5-S2 6-S2 5-S3 6-S3

Remarque: finale C à partir de 14 participants.

Système de 19 à 24 partants

Séries	Demi-finales		Finales
	Option 1	Option 2	
S1 1-PCM 8-PCM 9-PCM 16-PCM 17-PCM 24-PCM	DF1 1-S1 1-S4 2-S2 2-S3 3-S1 3-S4	DF1 1-S2 1-S4 2-S1 2-S3 3-S2 3-S4	FA 1-DF1 2-DF1 3-DF1 1-DF2 2-DF2 3-DF2
S2 2-PCM 7-PCM 10-PCM 15-PCM 18-PCM 23-PCM	DF2 1-S2 1-S3 2-S1 2-S4 3-S2 3-S3	DF2 1-S1 1-S3 2-S2 2-S4 3-S1 3-S3	FB 4-DF1 5-DF1 6-DF1 4-DF2 5-DF2 6-DF2
S3 3-PCM 6-PCM 11-PCM 14-PCM 19-PCM 22-PCM			FC 4-S1 4-S2 4S-3 4-S4 1T-5&6S 2T-5&6S
S4 4-PCM 5-PCM 12-PCM 13-PCM 20-PCM 21-PCM			3T-5&6S 4T-5&6S 5T-5&6S 6T-5&6S 7T-5&6S 8T-5&6S

Remarque: finale D à partir de 20 participants.

Exemple de codage

- 1-PCM 1^{er} du parcours contre la montre
- 1-S1 1^{er} de la série 1
- 1-DF1 1^{er} de la demi-finale 1
- 1T-5&6S 1^{er} temps des 5^{es} et 6^{es} de toutes les séries

SYSTÈMES DE QUALIFICATION ET GRILLES DE PROGRESSION

CHAMPIONNAT DE FRANCE SÉNIOR SPRINT, CRITÉRIUM NATIONAL SÉNIOR SPRINT ET CRITÉRIUM NATIONAL HANDI-AVIRON

Système de qualification

- Engagements libres

de 1 à 6 participants	1 finale directe	<ul style="list-style-type: none"> finale A directe
de 7 à 12 participants	2 séries qualificatives	<ul style="list-style-type: none"> les 2 premiers de chaque série et les 2 meilleurs temps des restants en finale A, les autres en finale B
de 13 à 18 participants	3 séries qualificatives 2 demi-finales	<ul style="list-style-type: none"> les 2 premiers de chaque série et les 6 meilleurs temps des restants en demi-finale, les autres en finale C les 3 premiers en finale A, les autres en finale B
19 participants	4 séries qualificatives 2 demi-finales A/B 2 demi-finales C/D	<ul style="list-style-type: none"> les 2 premiers de chaque série et les 4 meilleurs temps des restants en demi-finale A/B, les autres en demi-finale C/D les 3 premiers en finale A, les autres en finale B les 2 premiers et les 2 meilleurs temps des restants en finale C
de 20 à 24 participants	4 séries qualificatives 4 quarts de finale 2 demi-finales A/B 2 demi-finales C/D	<ul style="list-style-type: none"> 20 à 24 bateaux sont placés au temps en quart de finales les 3 premiers de chaque quart de finale en demi-finale A/B, les autres en demi-finale C/D les 3 premiers en finale A, les autres en finale B les 3 premiers en finale C, les autres en finale D
plus de 24 participants	5 séries qualificatives et plus 4 quarts de finale 2 demi-finales A/B 2 demi-finales C/D	<ul style="list-style-type: none"> les 24 meilleurs temps des séries sont placés au temps en quart de finales les autres en finales de classement les 3 premiers de chaque quart de finale en demi-finale A/B, les autres en demi-finale C/D les 3 premiers en finale A, les autres en finale B les 3 premiers en finale C, les autres en finale D

Grille de progression

Système de 7 à 12 participants

Séries	Quarts de finale	Demi-finales	Finales
S1	1		1-S1
	2		1-S2
	3		2-S1
	4		2-S2
	5		1T-RS
	6		2T-RS
S2	1		3T-RS
	2		4T-RS
	3		5T-RS
	4		6T-RS
	5		7T-RS
	6		8T-RS

Remarque: finale B à partir de 8 participants.

Système de 13 à 18 partants

Séries	Quarts de finale	Demi-finales	Finales
S1	1		1-DF1
	2		2-DF1
	3		3-DF1
	4		1-DF2
	5		2-DF2
	6		3-DF2
S2	1		4-DF1
	2		5-DF1
	3		6-DF1
	4		4-DF2
	5		5-DF2
	6		6-DF2
S3	1		7T-RS
	2		8T-RS
	3		9T-RS
	4		10T-RS
	5		11T-RS
	6		12T-RS

Remarque: finale C à partir de 14 participants.

Système à 19 partants

Séries	Quarts de finale	Demi-finales	Finales
S1	1		1-DF1 A/B
	2		2-DF1 A/B
	3		3-DF1 A/B
	4		1-DF2 A/B
	5		2-DF2 A/B
	-		3-DF2 A/B
S2	1		4-DF1 A/B
	2		5-DF1 A/B
	3		6-DF1 A/B
	4		4-DF2 A/B
	5		5-DF2 A/B
	-		6-DF2 A/B
S3	1		1-DF1 C/D
	2		2-DF1 C/D
	3		1-DF2 C/D
	4		2-DF2 C/D
	5		1T-RDF C/D
	-		2T-RDF C/D
S4	1		6T-RS
	2		7T-RS
	3		10T-RS
	4		11T-RS
	-		
	-		

SYSTÈMES DE QUALIFICATION ET GRILLES DE PROGRESSION

Système de 20 à 24 participants et plus de 24 participants

Séries	Quarts de finale	Demi-finales		Finales
		Option 1	Option 2	
S1 1 2 3 4 5 6	QF1 1T-S 8T-S 9T-S 16T-S 17T-S 24T-S	DF1 A/B 2-QF3 2-QF4 3-QF1 3-QF3	DF1 A/B 2-QF2 2-QF4 3-QF1 3-QF4	FA 1-DF1 2-DF1 3-DF1 1-DF2 2-DF2 3-DF2
S2 1 2 3 4 5 6	QF2 2T-S 7T-S 10T-S 15T-S 18T-S 23T-S	DF2 A/B 2-QF1 2-QF2 3-QF2 3-QF4	DF2 A/B 2-QF1 2-QF3 3-QF2 3-QF3	FB 4-DF1 5-DF1 6-DF1 4-DF2 5-DF2 6-DF2
S3 1 2 3 4 5 6	QF3 3T-S 6T-S 11T-S 14T-S 19T-S 22T-S	DF3 C/D 5-QF3 5-QF4 6-QF1 6-QF3	DF3 C/D 5-QF2 5-QF4 6-QF1 6-QF4	FC 1-DF3 2-DF3 3-DF3 1-DF4 2-DF4 3-DF4
S4 1 2 3 4 5 6	QF4 4T-S 5T-S 12T-S 13T-S 20T-S 21T-S	DF4 C/D 5-QF1 5-QF2 6-QF2 6-QF4	DF4 C/D 5-QF1 5-QF3 6-QF2 6-QF3	FD 4-DF3 5-DF3 6-DF3 4-DF4 5-DF4 6-DF4
S5 1 2 3 4 5 6				

Exemple de codage :

- 1-S1 1^{er} de la série 1
- 1-QF1 1^{er} du quart de finale 1
- 1-DF1 1^{er} de la demi-finale 1
- 1T-S 1^{er} temps de toutes les séries
- 1T-RS 1^{er} temps des restants (non qualifiés à la place dans les séries)
- 1T-RDF 1^{er} temps des restants (non qualifiés à la place dans les demi-finales)
- 1T-1&2S 1^{er} temps des 1^{ers} et 2^{es} de toutes les séries

SYSTÈMES DE QUALIFICATION ET GRILLES DE PROGRESSION



CHAMPIONNATS DE FRANCE JUNIOR (J16, J18 BATEAUX LONGS) ET SÉNIOR -23 ANS

Système de qualification

- J16: 24 qualifiés lors des championnats de zone
- J18 bateaux longs et S-23 : 18 qualifiés lors des championnats de zone

La répartition dans les séries qualificatives est faite en fonction des résultats des championnats de zone, des hiérarchies établies par les responsables de zones ou des résultats des parcours contre la montre suivant le cas.

de 1 à 6 participants	1 finale directe	• finale A directe
de 7 à 12 participants	2 séries préliminaires 2 demi-finales	• tous les participants sont répartis dans 2 demi-finales en fonction des résultats des séries • les 3 premiers en finale A, les autres en finale B (dans le cas de 7 partants : les 2 premiers et les 2 meilleurs temps des restants en finale A)
de 13 à 18 participants	3 séries préliminaires 3 demi-finales	• tous les participants sont répartis dans 3 demi-finales en fonction des résultats des séries • les 2 premiers en finale A, les 2 suivants en finale B, les autres en finale C (dans le cas de 13 partants : les 2 premiers en finale A, les 3 ^{es} et les 3 meilleurs temps des restants en FB)
de 19 à 24 participants	4 séries qualificatives 2 demi-finales A/B 2 demi-finales C/D	• les 2 premiers et les 4 meilleurs temps des restants en demi-finales A/B, les autres en demi-finales C/D • les 3 premiers en finale A, les autres en finale B • les 3 premiers en finale C, les autres en finale D (dans le cas de 19 partants : les 2 premiers et les 2 meilleurs temps des restants en finale C)

Grille de progression

Système de 7 à 12 participants

Séries	Demi-finales	Finales 7 participants	Finales 8 à 12 participants
S1	DF1	1-S1	1-DF1
		2-S2	2-DF1
		3-S1	1-DF2
		4-S2	2-DF2
		5-S1	1T-RDF
		6-S2	2T-RDF
S2	DF2	1-S2	4-DF1
		2-S1	5-DF1
		3-S2	6-DF1
		4-S1	4-DF2
		5-S2	5-DF2
		6-S1	6-DF2

Remarque : finale B à partir de 8 participants.

Système de 13 à 18 participants

Séries	Demi-finales	Finales 13 participants	Finales 14 à 18 participants
S1	DF1	1-S1	1-DF1
		2-S2	2-DF1
		3-S3	1-DF2
		4-S1	2-DF2
		5-S2	1-DF3
		6-S3	2-DF3
S2	DF2	1-S2	3-DF1
		2-S3	3-DF2
		3-S1	3-DF3
		4-S2	1T-RDF
		5-S3	2T-RDF
		6-S1	3T-RDF
S3	DF3	1-S3	5-DF1
		2-S1	6-DF1
		3-S2	5-DF2
		4-S3	6-DF2
		5-S2	5-DF3
		6-S1	6-DF3

Remarque : finale C à partir de 14 participants.

Système de 19 à 24 participants

Séries	Demi-finales		Finales 19 participants	Finales 20 à 24 participants
	option 1	option 2		
S1	1-S1	1-S1	1-DF1 A/B	1-DF1 A/B
	2-S2	1-S3	2-DF1 A/B	2-DF1 A/B
	3-S1	2-S2	3-DF1 A/B	3-DF1 A/B
	4-S2	2-S4	1-DF2 A/B	1-DF2 A/B
	5-S1	1T-RS	2-DF2 A/B	2-DF2 A/B
	6-S2	4T-RS	3-DF2 A/B	3-DF2 A/B
S2	1-S3	1-S2	4-DF1 A/B	4-DF1 A/B
	2-S4	1-S4	5-DF1 A/B	5-DF1 A/B
	3-S1	2-S1	6-DF1 A/B	6-DF1 A/B
	4-S2	2-S3	4-DF2 A/B	4-DF2 A/B
	5-S2	2T-RS	5-DF2 A/B	5-DF2 A/B
	6-S3	3T-RS	6-DF2 A/B	6-DF2 A/B
S3	5T-RS	5T-RS	5T-RS	1-DF1 C/D
	8T-RS	8T-RS	6T-RS	2-DF1 C/D
	9T-RS	9T-RS	7T-RS	3-DF1 C/D
	12T-RS	12T-RS	8T-RS	1-DF2 C/D
	13T-RS	13T-RS	9T-RS	2-DF2 C/D
	16T-RS	16T-RS	10T-RS	3-DF2 C/D
S4	6T-RS	6T-RS	4-DF1 C/D	4-DF1 C/D
	7T-RS	7T-RS	5-DF1 C/D	5-DF1 C/D
	10T-RS	10T-RS	6-DF1 C/D	6-DF1 C/D
	11T-RS	11T-RS	4-DF2 C/D	4-DF2 C/D
	14T-RS	14T-RS	5-DF2 C/D	5-DF2 C/D
	15T-RS	15T-RS	6-DF2 C/D	6-DF2 C/D

Remarque : finale D à partir de 20 participants.

Exemple de codage :

- 1-S1 1^{er} de la série 1
- 1-DF1 1^{er} de la demi-finale 1
- 1T-RS 1^{er} temps des restants des séries
- 1T-RDF 1^{er} temps des restants des demi-finales

SYSTÈMES DE QUALIFICATION ET GRILLES DE PROGRESSION

CHAMPIONNAT NATIONAL JEUNE

Système de qualification

pour tous les participants	Séries qualificatives au temps	<ul style="list-style-type: none"> les 12 meilleurs temps en demi-finales A/B, les 12 suivants (de 13 à 24) en demi-finales C/D, les 12 suivants (de 25 à 36) en demi-finales E/F, etc. les 3 premiers en finale A, les autres en B les 3 premiers en finale C, les autres en D les 3 premiers en finale E, les autres en F etc.
	2 demi-finales A/B 2 demi-finales C/D 2 demi-finales E/F etc.	

Système de x partants

Séries	Demi-finales	Finales
S1	DF1 A/B	1 1T-S
		2 4T-S
		3 5T-S
		4 8T-S
		5 9T-S
		6 12T-S
S2	DF2 A/B	1 1-DF1 A/B
		2 2-DF1 A/B
		3 3-DF1 A/B
		4 1-DF2 A/B
		5 2-DF2 A/B
		6 3-DF2 A/B
S3	DF1 C/D	1 4-DF1 A/B
		2 5-DF1 A/B
		3 6-DF1 A/B
		4 4-DF2 A/B
		5 5-DF2 A/B
		6 6-DF2 A/B
S4	DF2 C/D	1 1-DF1 C/D
		2 2-DF1 C/D
		3 3-DF1 C/D
		4 1-DF2 C/D
		5 2-DF2 C/D
		6 3-DF2 C/D

Séries	Demi-finales	Finales
S5	DF1 E/F	1 25T-S
		2 28T-S
		3 28T-S
		4 32T-S
		5 32T-S
		6 36T-S
S6	DF2 E/F	1 4-DF1 E/F
		2 5-DF1 E/F
		3 6-DF1 E/F
		4 4-DF2 E/F
		5 5-DF2 E/F
		6 6-DF2 E/F
etc.	etc.	etc.

Remarque :

- finale B à partir de 8 participants.
- finale C à partir de 14 participants.
- finale D à partir de 20 participants.
- finale E à partir de 26 participants.
- finale F à partir de 32 participants.
- etc.



CHAMPIONNATS DE FRANCE D'AVIRON DE MER

Système de qualification

- Engagements libres

de 1 à 20 participants	1 finale directe	• finale A directe
de 21 à 30 participants	1 série qualificative	• les 15 premiers en finale A, les autres en finale B
de 31 à 40 participants	2 séries qualificatives	• les 10 premiers en finale A, les autres en finale B
plus de 40 participants	2 séries qualificatives	• les 12 premiers en finale A, les autres en finale B

SYSTÈMES DE QUALIFICATION ET GRILLES DE PROGRESSION



CHAMPIONNAT DE FRANCE SÉNIOR BATEAUX LONGS, CRITÉRIUM NATIONAL SÉNIOR BATEAUX LONGS ET CHAMPIONNAT DE FRANCE VÉTÉRAN

Systeme de qualification

- Engagements libres

de 1 à 6 participants	1 finale directe	• finale A directe
de 7 à 12 participants	2 séries qualificatives	• les 2 premiers de chaque série et les 2 meilleurs temps des restants en finale A, les autres en finale B
de 13 à 18 participants	3 séries qualificatives 2 demi-finales	• les 2 premiers de chaque série et les 6 meilleurs temps des restants en demi-finale, les autres en finale C • les 3 premiers en finale A, les autres en finale B
de 19 à 24 participants	4 séries qualificatives 3 demi-finales	• les 2 premiers de chaque série et les 10 meilleurs temps des restants dans 3 demi-finales, les autres en finale D • les 2 premiers en finale A, les 2 suivants en finale B, les autres en finale C
de 25 à 30 participants	5 séries qualificatives 3 demi-finales	• les 2 premiers de chaque série et les 8 meilleurs temps des restants dans 3 demi-finales, les autres en finale D et E • les 2 premiers en finale A, les 2 suivants en finale B, les autres en finale C
plus de 30 participants	Parcours contre la montre 4 séries qualificatives 3 demi-finales	• les 24 meilleurs temps du parcours contre la montre sont placés au temps en séries, les autres en finale E • les 2 premiers de chaque série et les 10 meilleurs temps des restants dans 3 demi-finales, les autres en finale D • les 2 premiers en finale A, les 2 suivants en finale B, les autres en finale C

Grille de progression

Systeme de 7 à 12 participants

Séries	Demi-finales	Finales
S1		1-1
		1-2
		2-1
		2-2
		1T-RS
		2T-RS
S2		3T-RS
		4T-RS
		5T-RS
		6T-RS
		7T-RS
		8T-RS

Remarque: finale B à partir de 8 participants.

Systeme de 13 à 18 partants

Séries	Demi-finales	Finales
S1	DF1	1-DF1
		2-DF1
		3-DF1
		1-DF2
		2-DF2
		3-DF2
S2	DF2	4-DF1
		5-DF1
		6-DF1
		4-DF2
		5-DF2
		6-DF2
S3		7T-RS
		8T-RS
		9T-RS
		10T-RS
		11T-RS
		12T-RS

Remarque: finale C à partir de 14 participants.

Systeme de 19 à 24 participants

Séries	Demi-finales	Finales
S1	DF1	1-DF1
		2-DF1
		1-DF2
		2-DF2
		1-DF3
		2-DF3
S2	DF2	3-DF1
		4-DF1
		3-DF2
		4-DF2
		3-DF3
		4-DF3
S3	DF3	5-DF1
		6-DF1
		5-DF2
		6-DF2
		5-DF3
		6-DF3
S4		1T-RS
		2T-RS
		3T-RS
		4T-RS
		5T-RS
		6T-RS

Remarque: finale D à partir de 20 participants.

SYSTÈMES DE QUALIFICATION ET GRILLES DE PROGRESSION

Système de 25 à 30 participants

Séries	Demi-finales	Finales		
S1	DF1	FA	1T-1&2S	1-DF1
			6T-1&2S	2-DF1
			7T-1&2S	1-DF2
			2T-RS	2-DF2
			3T-RS	1-DF3
			8T-RS	2-DF3
S2	DF2	FB	2T-1&2S	3-DF1
			5T-1&2S	4-DF1
			8T-1&2S	3-DF2
			1T-RS	4-DF2
			4T-RS	3-DF3
			7T-RS	4-DF3
S3	DF3	FC	3T-1&2S	5-DF1
			4T-1&2S	6-DF1
			9T-1&2S	5-DF2
			10T-1&2S	6-DF2
			5T-RS	5-DF3
			6T-RS	6-DF3
S4		FD	1T-RS	1T-RS
			2T-RS	2T-RS
			3T-RS	3T-RS
			4T-RS	4T-RS
			5T-RS	5T-RS
			6T-RS	6T-RS
S5		FE	7T-RS	7T-RS
			8T-RS	8T-RS
			9T-RS	9T-RS
			10T-RS	10T-RS
			11T-RS	11T-RS
			12T-RS	12T-RS

Remarque: finale E à partir de 26 participants.

Système plus de 30 participants

Séries	Demi-finales	Finales			
S1	DF1	FA	1-PCM	1T-1&2S	1-DF1
			8-PCM	6T-1&2S	2-DF1
			9-PCM	7T-1&2S	1-DF2
			16-PCM	4T-RS	2-DF2
			17-PCM	5T-RS	1-DF3
			24-PCM	10T-RS	2-DF3
S2	DF2	FB	2-PCM	2T-1&2S	3-DF1
			7-PCM	5T-1&2S	4-DF1
			10-PCM	8T-1&2S	3-DF2
			15-PCM	3T-RS	4-DF2
			18-PCM	6T-RS	3-DF3
			23-PCM	9T-RS	4-DF3
S3	DF3	FC	3-PCM	3T-1&2S	5-DF1
			6-PCM	4T-1&2S	6-DF1
			11-PCM	1T-RS	5-DF2
			14-PCM	2T-RS	6-DF2
			19-PCM	7T-RS	5-DF3
			22-PCM	8T-RS	6-DF3
S4		FD	4-PCM		1T-RS
			5-PCM		2T-RS
			12-PCM		3T-RS
			13-PCM		4T-RS
			20-PCM		5T-RS
			21-PCM		6T-RS
		FE			25-PCM
					26-PCM
					27-PCM
					28-PCM
					29-PCM
					30-PCM

Exemple de codage :

- 1-PCM 1^{er} du parcours contre la montre
- 1-S1 1^{er} de la série 1
- 1-DF1 1^{er} de la demi-finale 1
- 1T-S 1^{er} temps de toutes les séries
- 1T-RS 1^{er} temps des restants (non qualifiés à la place dans les séries)
- 1T-1&2S 1^{er} temps des 1^{ers} et 2^{es} de toutes les séries

CLASSEMENT PERFORMANCE DES CLUBS



Il prend en compte des points de classement aux épreuves des Championnats de France junior (J16 et J18), sénior moins de 23 ans, sénior bateaux courts, sénior bateaux longs et sénior sprint et des points de sélection en équipe de France suivant les modalités définies ci-dessous

Points aux Championnats de France junior (J16 et J18) et sénior (bateaux courts et bateaux longs)

Place	1x, 2-, 2+, 2x	4-, 4+, 4x	8+
1	20	30,0	45,0
2	17	25,5	38,3
3	15	22,5	33,8
4	13	19,5	29,3
5	11	16,5	24,8
6	9	13,5	20,3
7	7	10,5	15,8
8	6	9,0	13,5
9	5	7,5	11,3
10	4	6,0	9,0
11	3	4,5	6,8
12	2	3,0	4,5
13	1	1,5	2,3
14	1	1,5	2,3
15	1	1,5	2,3
16	1	1,5	2,3
17	1	1,5	2,3
18	1	1,5	2,3

Points aux Championnats de France sénior sprint et sénior moins de 23 ans

Place	2-, 2x	4-, 4x	8+
1	10,0	15,0	22,5
2	8,5	12,8	19,1
3	7,5	11,3	16,9
4	6,5	9,8	14,6
5	5,5	8,3	12,4
6	4,5	6,8	10,1
7	3,5	5,3	7,9
8	3,0	4,5	6,8
9	2,5	3,8	5,6
10	2,0	3,0	4,5
11	1,5	2,3	3,4
12	1,0	1,5	2,3
13	0,5	0,8	1,1
14	0,5	0,8	1,1
15	0,5	0,8	1,1
16	0,5	0,8	1,1
17	0,5	0,8	1,1
18	0,5	0,8	1,1

Les points obtenus aux championnats de France bateaux courts junior et senior par les équipages mixtes sont partagés entre les clubs.

Points de sélection

16	Sélectionné au Championnat du Monde sénior dans les disciplines olympiques ou paralympiques ou aux Jeux Olympiques ou Jeux Paralympiques
8	Sélectionné au : <ul style="list-style-type: none">• Championnat du Monde sénior dans les disciplines non olympiques,• Championnat du Monde des moins de 23 ans,• Championnat du Monde junior,• Championnats d'Europe sénior, sénior moins de 23 ans ou junior. (Sauf s'il a aussi été sélectionné aux Championnat du Monde sénior dans les disciplines olympiques ou paralympiques ou aux Jeux Olympiques ou Jeux Paralympiques.)
4	Sélectionné à la Coupe de la Jeunesse. (Sauf s'il a aussi été sélectionné aux Championnat d'Europe junior.)

Il prend en compte des points de classement, de participation et de vie de club, suivant les modalités définies ci-dessous :

Points de classement aux Championnats de France d'aviron de mer

Place	Points attribués		
	Solo	Double	Quatre
1	22	44	88
2	20	40	80
3	18	36	72
4	16	32	64
5	14	28	56
6	12	24	48
7	11	22	44
8	10	20	40
9	9	18	36
10	8	16	32
11	7	14	28
12	6	12	24
13	5	10	20
14	4	8	16
15	3	6	12
16 à 25	2	4	8
26 à n	1	2	4

Points de participation aux régates qualifiantes mer

Ces points sont attribués aux clubs pour chaque compétiteur participant à une régate qualifiante mer selon le barème ci-dessous.

Ils ne sont attribués qu'aux clubs ayant participé au moins à 3 régates qualifiantes mer dans l'année.

Pour pouvoir apporter des points de participation, la régate qualifiante mer doit avoir inscrit à son programme une épreuve J16 homme et femme.

Seuls les 3 meilleurs totaux de participation sont pris en compte, plafonnés à 150 points par régate soit un maximum de 450 points par club sur l'année.

Points de participation	
Solo sénior	2,5
Double sénior	2,5
Quatre sénior	2,5
Solo J18 et J16	5
Double J18 et J16	5
Quatre J18 et J16	5

Points de vie de club

Ces points sont attribués aux clubs ayant participé au moins à 3 régates qualifiantes mer selon le barème ci-dessous :

Points de formation :

- 45 points pour un club avec le label 3***;
- 30 points pour un club avec le label 2**;
- 15 points pour un club avec le label 1*.

Points d'organisateur :

- 30 points pour les clubs qui organisent des régates, randonnées ou raids. (Championnats de France mer ou rivière, Régates qualifiantes mer, randonnées et Épreuves de longue distance labellisées par la FFA, plus toutes les régates mer ou rivière inscrites au calendrier utilisant la procédure d'engagement sur l'Intranet fédéral)

Points d'arbitrage :

- 10 points par arbitre possédant le certificat mer.

CLASSEMENT COUPE DE FRANCE MAIF

Points obtenus par chaque équipage pour les classements par catégorie

Finale A		Finale B		Finale C			
Rang	Points	Rang	Points	Rang	Points	Rang	Points
1er	25	7e	14	13e	8	19e	1
2e	22	8e	13	14e	7	...	1
3e	20	9e	12	15e	6		
4e	18	10e	11	16e	5		
5e	16	11e	10	17e	4		
6e	15	12e	9	18e	3		

Points de classement

Championnats de France d'aviron indoor et Open

Seuls les participants licenciés FFA marquent des points.

À l'issue des championnats open, un classement composé uniquement des équipes licenciées FFA est publié.

Les points obtenus par des équipes mixtes de clubs sont partagés entre les clubs au prorata du nombre de licenciés.

Place	Points attribués		
	Individuel	Équipe LTA-ID jeunes	Équipe LTA-ID adultes
1	20	15	15
2	18	13	13
3	16	11	11
4	14	9	9
5	13	8	8
6	12	7	7
7	11	6	6
8	10	5,5	5,5
9	9	5	5
10	8	4,5	4,5
11	7	4	4
12	6	3,5	3,5
13	5	3	3
14	4	2,5	2,5
15	3	2	2
16	2	1,5	1,5
17 à n	1	1	1

Championnats de France bateaux courts

Les points obtenus aux Championnats de France bateaux courts handi-aviron par les équipages mixtes de clubs (rameur handi et guide) sont partagés entre les clubs de chacun des licenciés.

Points pour les 1x et 2- (*)			
Finale A (de 1 à 6)		Finale B (de 7 à 12)	
Place	Points	Place	Points
1	40	7	14
2	34	8	10
3	30	9	8
4	26	10	6
5	22	11	4
6	18	12	2

Critérium national aviron et handicaps

Courses hors championnats des Championnats de France bateaux courts.

Points pour les 1x, 2x				Points pour les 4Yx+, 4+			
Finale A de 1 à 6		Finale B de 7 à 12		Finale A de 1 à 6		Finale B de 7 à 12	
Place	Points	Place	Points	Place	Points	Place	Points
1	20	7	7	1	30	7	12
2	17	8	5	2	26	8	10
3	15	9	4	3	23	9	8
4	13	10	3	4	20	10	6
5	11	11	2	5	17	11	4
6	9	12	1	6	14	12	2

Points de participation

Il est attribué 1 point par compétiteur participant aux championnats interrégionaux handi-aviron.

Points de sélection

Il est attribué 16 points par compétiteur sélectionné en équipe de France pour participer au Championnat du Monde handi-aviron ou aux Jeux Paralympiques.

Points d'expansion

Il est attribué 1 point par unité de licence FFA référencée dans le champ handicap sur le serveur licence fédéral.

Points de formation

Il est attribué 25 points au club ayant, avec le label École Française d'Aviron, la mention « aviron et handicaps ».

Points d'encadrement

Il est attribué 10 points par éducateur, licencié dans le club, titulaire d'un Certificat de Qualification Handisport (CQH), d'une attestation de Qualification Sport Adapté (AQSA) ou du coach aviron handicaps. Les formations prises en compte sont celles renseignées sur le serveur fédéral.

Points de participation aux épreuves de l'étape régionale et du championnat de ligue	
de 1 à 8 participants	4 points par rameur
de 9 à 12 participants	32 pts + 2 points par rameur à partir du 9 ^e
plus de 12 participants	40 pts + 1 point par rameur à partir du 13 ^e

Nombre de participants	Points obtenus
1	4
2	8
3	12
4	16
5	20
6	24
7	28
8	32
9	34
10	36
11	38
12	40
13	41
14	42
15	43
16	44
17	45
18	46
19	47
20	48
21	49
22	50
23	51
24	52
25	53
26	54
27	55
28	56
29	57
30	58
31	59
32	60
33	61
34	62
35	63
36	64
37	65
38	66
39	67
40	68
etc.	etc.

	Points de performance Championnats de zone		
	Place	1x	2x
Finale A	1	72	108
	2	70	105
	3	68	102
	4	66	99
	5	64	96
	6	62	93
Finale B	7	60	90
	8	58	87
	9	56	84
	10	54	81
	11	52	78
	12	50	75
Finale C	13	48	72
	14	46	69
	15	44	66
	16	42	63
	17	40	60
	18	38	57
Finale D	19	36	54
	20	34	51
	21	32	48
	22	30	45
	23	28	42
	24	26	39
Finale E	25	24	36
	26	22	33
	27	20	30
	28	18	27
	29	16	24
	30	14	21
Finale F	31	12	18
	32	10	15
	33	8	12
	34	6	9
	35	4	6
	36	2	3

	Points de performance Championnat de France		
	Place	4x+	8x+
Finale A	1	200	300
	2	198	297
	3	196	294
	4	194	291
	5	192	288
	6	190	285
Finale B	7	180	270
	8	178	267
	9	176	264
	10	174	261
	11	172	258
	12	170	255
Finale C	13	160	240
	14	157	235,5
	15	154	231
	16	151	226,5
	17	148	222
	18	145	217,5
Finale D	19	135	202,5
	20	132	198
	21	129	193,5
	22	126	189
	23	123	184,5
	24	120	180
Finale E	25	110	165
	26	106	159
	27	102	153
	28	98	147
	29	94	141
	30	90	135
Finale F	31	80	120
	32	76	114
	33	72	108
	34	68	102
	35	64	96
	36	60	90
Finale G	37	50	75
	38	45	67,5
	39	40	60
	40	35	52,5
	41	30	45
	42	25	37,5
FH	de 43 à 48	16	24
FI	de 49 à 54	16	24
FJ	de 55 à 60	16	24

RÉCAPITULATIF DE LA RÉGLEMENTATION AVIRON ET HANDICAPS

La thématique «aviron et handicaps» regroupe l'handi-aviron (handicap physique et visuel) et l'aviron adapté (handicap mental et psychique).

1. ABRÉVIATIONS

- AS : bras et épaules (Arms and Shoulders);
- TA : tronc et bras (Trunk and Arms);
- LTA : jambes, tronc et bras (Legs, Trunk and Arms);
- PD : handicap physique (Physical Disability);
- VI : handicap visuel (Visual Impairment);
- ID : handicap mental (Intellectual Disability).

2. CLASSIFICATIONS

Tous les rameurs souhaitant participer à des épreuves nationales doivent avoir été classifiés au préalable selon les procédures suivantes :

Handi-aviron

Une session de classification a lieu 3 fois par an, la veille :

- Des Championnats de France d'aviron indoor;
- Des Championnats de France bateaux courts handi-aviron et Critérium aviron adapté;
- Et du Critérium national handi-aviron et aviron adapté.

Il faut prendre rendez-vous au minimum 15 jours avant l'événement.

Un dossier médical doit être fourni au préalable au classificateur médical.

Aucune classification ne sera possible sans dossier médical.

Pour les handicaps visuels, une visite chez un ophtalmologue doit être effectuée avant la classification (document fourni par la FFA).

Un guide de classification est téléchargeable sur le site internet de la FFA.

Aviron adapté

Envoyer une copie de l'attestation MDPH et de l'attestation de l'établissement d'accueil (IME, ESAT, foyer de vie, ...).

Pour tous renseignements et prise de rendez vous :

handicaps@avironfrance.fr ou 01 45 14 26 61

3. ÉQUIPEMENTS RÉGLEMENTAIRES

Tous les rameurs malvoyants doivent porter des lunettes zéro vision dès l'embarquement et jusqu'au retour au ponton.

Les flotteurs sont obligatoires pour les rameurs AS. Ils doivent effleurer la surface de l'eau de chaque côté lorsque le rameur est en position de sécurité. Ils sont facultatifs pour les autres catégories.

Les sièges/assises sont fixes pour les rameurs AS et TA.

Les sangles sont obligatoires au dessus des genoux pour les rameurs AS et TA ainsi que sous la poitrine pour les rameurs AS. S'il y a deux sangles, elles doivent être positionnées dans le même sens pour une ouverture plus rapide.

Les coques utilisées par les rameurs AS et TA sont des bateaux handi-aviron, type canoë, homologués par la FISA: voir site FFA (Swift, Wintech, Filippi, Empacher). Celles utilisées par les rameurs LTA sont des coques standard.

4. COMPÉTITIONS

Au niveau national, pour permettre à un plus grand nombre de personnes en situation de handicap de participer, les 4+ LTA-PD-VI doivent être composés d'au moins une femme.

Le barreur des 4+ LTA-PD-VI et 4Yx/+ LTA-ID peut être un homme ou une femme. Le poids minimum est de 50 kg.

Les mixtes de club sont autorisées pour le Championnat de France bateaux courts handi-aviron et le Critérium national handi-aviron et aviron adapté.

La pratique en couple LTA (1x ou 2x) est réservée aux rameurs justifiant d'une perte de 20 points sur un membre. Ils doivent être classifiés « pointe et couple ».

Déficient visuel: dans un équipage, il ne peut pas y avoir plus de 50% de LTA-VI et plus de 25% de LTA-VI B3. Ils ne peuvent donc pas participer en 1x et les VI B3 ne peuvent pas participer en 2x.

Distances de courses

- Tête de rivière:
 - 6 000 m pour les LTA-PD-VI;
 - 3 000 m pour les AS, TA et LTA-ID;
- Course en ligne: 1 000 m pour tous;
- Sprints: 500 m.

Temps handicaps pour les épreuves open sur 1 000 m

Les épreuves open regroupent dans une même course des concurrents des catégories AS, TA et LTA.

Pour compenser les différences de temps de parcours de ces catégories, les départs leur sont donnés avec les écarts suivants :

	AS	TA	LTA
1x Femme	0	+ 41"	+ 1'24"
1x Homme	0	+ 22"	+ 1'03"
2x Mixte		0	+ 24"
4+ Mixte		0	+ 38"

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES MANIFESTATIONS ET DES ÉPREUVES

Championnat de France bateaux courts handi-aviron et Critérium aviron adapté <i>Cazaubon – 14 et 15 avril</i>	handi-aviron et aviron adapté (1 000 m) <i>* critérium av. adapté</i>	Épreuves	1x AS	1x TA	1x LTA PD	1x LTA ID	LTA2- PD-VI					
		SF	●	●	●	●*	●					
		SH	●	●	●	●*	●					
Championnats de France bateaux courts J18 et sénior <i>Cazaubon – 14 au 16 avril</i>	sénior (2 000 m)	Épreuves	1x	2-								
		SF	●					●				
		SFPL	●									
	J18 (2 000 m)	SH	●					●				
		SHPL	●					●				
		J18F	●					●				
Championnats de ligue jeune <i>Avril/mai</i>	J12 (500 m)	Épreuves	1x	2x								
		J12F	●									
	J13 (500 à 1 000 m)	J12H	●									
		J13F	●									
	J14 (500 à 1 000 m)	J13H	●									
		J14F	●	●								
J14H	J14H	●	●									
	Épreuves	1x	2x	4x	4x+	8x+	2-	2+	4-	4+	8+	
Championnat de France sénior bateaux longs et Critérium national sénior bateaux longs <i>Bourges – 03 et 04 juin</i>	sénior (2 000 m)	SF		●	●					●	●	
		SH		●	●				●	●	●	
		SFPL		●								
	critérium sénior (2 000 m)	SHPL		●						●		
		SF		●								
		SH									●	
Championnats de zone jeune <i>Juin</i>	J13 (1 000 m)	Épreuves	1x	2x								
		J13F	●									
	J14 (1 000 m)	J13H	●									
		J14F	●	●								
	J14H	J14H	●	●								
		Épreuves	1x	2x	4x	4x+	8x+	2-	2+	4-	4+	8+
Championnats de France d'aviron de mer J18 et sénior <i>Marseille – 16 et 17 juin</i>	J18 (6 000 m)	J18F				●						
		J18H				●						
		J18M				●						
	sénior (6 000 m)	SF	●	●		●					●	
		SH	●	●		●					●	
		Épreuves	1x	2x	4x	4x+	8x+	2-	2+	4-	4+	8+
Championnat national jeune et Championnat de France vétérans <i>Vichy – 24 et 25 juin</i>	jeune (1 000 m)	J14F				●	●					
		J14H				●	●					
	vétérans (1 000 m)	VF			●							
		VH		●	●					●	●	
		VM		●								
		Épreuves	1x	2x	4x	4x+	8x+	2-	2+	4-	4+	8+
Championnats de France junior (J16 et J18 bateaux longs) et sénior -23 ans <i>Libourne – 07 au 09 juillet</i>	J16 (1 500 m)	J16F	●	●	●			●		●	●	
		J16H	●	●	●			●		●	●	
	J18 (2 000 m)	J18F		●	●					●	●	
		J18H		●	●					●	●	
	S-23 (2 000 m)	S-23F		●						●		
		S-23H		●						●		
Critérium national handi-aviron et aviron adapté <i>Mantes-la-Jolie – 07 octobre</i>	handi-aviron et aviron adapté (500 m) <i>* 1 femme minimum</i>	Épreuves	1x open		2x open		4+ LTA-PD-VI		4YX/+ LTA-ID		1x LTA-ID	
		F	●								●	
		H	●					●*		●	●	
		M			●							
Championnat de France sénior sprint et Critérium national sénior sprint <i>Mantes-la-Jolie – 07 et 08 octobre</i>	sénior (500 m)	Épreuves	1x	2x	4x	4x+	8x+	2-	2+	4-	4+	8+
		SF		●	●				●			●
		SH		●	●				●		●	●
	critérium sénior (500 m)	SM		●	●							●
		SF		●								●
		SH		●								●

RÉCAPITULATIF DES POSSIBILITÉS DE PARTICIPATION AUX ÉPREUVES NATIONALES



Championnats Jeune		Championnats de France					Critériums nationaux
zone	national	J16	J18, et J18 mer	sénior -23 ans	sénior, sénior sprint, sénior mer et handi-aviron	vétéran	sénior, sénior sprint et handi-aviron

Jeune	J10 et moins								
	J11								
	J12	OUI	OUI (*)						
	J13	OUI	OUI (*)						
	J14	OUI	OUI (*)						

Junior	J15			OUI (*)	OUI (**)	OUI (**)	OUI (**)		(***)
	J16			OUI (*)	OUI (**)	OUI (**)	OUI (**)		(***)
	J17				OUI	OUI	OUI		(***)
	J18				OUI	OUI	OUI		(***)

Sénior	Sénior -23					OUI	OUI		OUI
	Sénior						OUI		OUI
	Vétéran						OUI	OUI	OUI

(*) Les rameurs participant au Championnat national jeune et au Championnat de France J16 doivent être titulaires du Brevet de rameur d'Aviron d'Or passé dans le club.

(**) Les rameurs et les rameuses des catégories J15 et J16 ne sont autorisés à participer aux championnats de France, aux critères nationaux et à leurs épreuves qualificatives dans les catégories J17, J18 et sénior qu'après une visite médicale spécifique d'aptitude consistant en un examen clinique complet par un médecin du sport et des radios du rachis, datant de moins d'un an.

(***) La participation des juniors (J15 à J18) est interdite aux épreuves du critérium, sauf pour les épreuves handi-aviron et aviron adapté.

Composition des équipages :

- Dans les épreuves hommes, les équipages peuvent être constitués d'hommes et de femmes;
- Dans les épreuves femmes, les équipages, hors barreaux, sont constitués exclusivement de femmes;
- Dans les épreuves mixtes, les équipages, hors barreaux, sont constitués à parité d'hommes et de femmes.

CALENDRIER RÉCAPITULATIF DES INSCRIPTIONS AUX MANIFESTATIONS NATIONALES 2017



Manifestation	Ouverture des inscriptions		Clôture des inscriptions	
Championnats de France d'aviron indoor Samedi 04 février <i>Stade Charléty - PARIS</i>	Mercredi 23 novembre	08h00	Lundi 09 janvier	12h00
Têtes de rivière de zone Dimanche 12 mars	Lundi 20 février	08h00	Vendredi 03 mars	14h00
Épreuves qualificatives de zone pour les Championnats de France bateaux courts J18, sénior et handi-aviron et pour le Critérium aviron adapté Dimanche 2 avril	Lundi 13 mars	08h00	Vendredi 24 mars	14h00
Championnat de France bateaux courts handi-aviron et Critérium aviron adapté Vendredi 14 et samedi 15 avril <i>Cazaubon</i>	Les bateaux qui se sont qualifiés lors du championnat de zone sont automatiquement engagés aux championnats de France.			
Championnats de France bateaux courts J18 et sénior Vendredi 14 au dimanche 16 avril <i>Cazaubon</i>	Les bateaux qui se sont qualifiés lors du championnat de zone sont automatiquement engagés aux championnats de France.			
Coupe de France MAIF Samedi 29 et dimanche 30 avril <i>Brive-la-Gaillarde</i>	Lundi 10 avril	08h00	Mardi 25 avril	14h00
Championnats de ligue jeune Avril/mai	Épreuve qualificative pour le Championnat de zone. Épreuve obligatoire pour participer au Championnat national jeune			
Championnat de France sénior bateaux longs et Critérium national sénior Samedi 03 et dimanche 04 juin <i>Bourges</i>	Lundi 08 mai	08h00	Mardi 23 mai	14h00
Championnats de zone jeune Samedi 10 et dimanche 11 juin	Les bateaux qui se sont qualifiés lors du championnat de ligue sont automatiquement engagés aux championnats de zone.			
Championnats de zone junior (J16 et J18 bateaux longs) et sénior moins de 23 ans Samedi 10 et dimanche 11 juin	Lundi 15 mai	08h00	Vendredi 02 juin	14h00
Championnats de France d'aviron de mer J18 et sénior Vendredi 16 et samedi 17 juin <i>Marseille</i>	Lundi 22 mai	08h00	Mardi 06 juin	14h00
Championnat national jeune Samedi 24 et dimanche 25 juin <i>Vichy</i>	Lundi 29 mai	08h00	Mardi 13 juin	14h00
Championnat de France vétérans Samedi 24 et dimanche 25 juin <i>Vichy</i>	Lundi 29 mai	08h00	Mardi 13 juin	14h00
Championnats de France junior (J16 et J18 bateaux longs) et sénior moins de 23 ans Vendredi 07 au dimanche 08 juillet <i>Libourne</i>	Les bateaux qui se sont qualifiés lors du championnat de zone sont automatiquement engagés aux championnats de France.			
Critérium national handi-aviron et aviron adapté Samedi 07 octobre <i>Mantes-la-Jolie</i>	Lundi 11 septembre	08h00	Mardi 26 septembre	14h00
Championnat de France sénior sprint et Critérium national sénior sprint Samedi 07 et dimanche 08 octobre <i>Mantes-la-Jolie</i>	Lundi 11 septembre	08h00	Mardi 26 septembre	14h00